BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

68ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4022 du Vendredi 27 Novembre 2020 - 68e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

MADINGOU

Vers une présidentielle 2021 vraiment apaisée?

Le Gouvernement semble tenir son pari : la concertation de Madingou, capitale de la Bouenza, s'est finalement ouverte mercredi 25 novembre. Elle est destinée à aplanir les écueils avant la présidentielle de mars prochain. Mercredi, la cérémonie d'ouverture a été placée sous le patronage du vice-premier ministre Firmin Ayessa, qu'entouraient le préfet de la Bouenza, Jules Monkala Tchoumou, et la maire de Madingou, Simone Bakoumina.

(Lire l'article en page 3)

Photo de famille à l'ouverture de la concertation

EDITORIAL

Tout est réglé

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Le père Richard Mouanda installé comme curé doyen

Père Richard Le Savant Mouanda (P.11)

BURKINA FASO

Roch Marc Christian Kaboré réélu dès le premier tour

D'après les résultats provisoires proclamés, ce jeudi 26 novembre par la Commission nationale indépendante (CENI), le Président sortant Roch Marc Christian Kaboré est déclaré vainqueur dès le premier tour avec 57,87% des voix.

(P.7)

LE FOOTBALL EN DEUIL

Maradona s'en est allé: adieu Diego!

Le génial et sulfureux footballeur argentin a été inhumé jeudi 26 novembre. Il est décédé des suites d'un arrêt cardiaque. (P.15)

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE DES TYRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE

PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC

Courriel: prispcongo@gmail.com, prispmarches@gmail.com
AMI N° 02/MANIFESTATIONS D'INTERET/PRISP/C/2020

«RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'AUDIT EXTERNE DU PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC EXERCICES 2020, 2021 et clôture»

1- Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du «Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat: «du cabinet chargé de l'audit externe des comptes du projet des reformes intégrées du secteur public des exercices 2020,2021 et clôture».

2- L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

Les états financiers, qui sont établis par l'Unité de Coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Projet.L'Unité de Coordination du Projet a en charge de maintenir un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions.

3- Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à la mission.

4- L'Unité de coordination du Projet, invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus .Les firmes peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les consultants doivent fournir les informations ci-après: (i) qualification pour exécuter les services pressentis, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc); (ii) les capacités techniques; les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet; les références des clients bénéficiaires des prestations décrites.

Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Il devra avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée.

5- Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivantes: (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine de l'audit, (ii) l'expérience de la firme dans la réalisation de missions similaires.

6- La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

7- Les consultants interessés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations complémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables.

8- Les dossiers de candidature doivent être déposées à l'adresse ci- dessous au plus tard 14 décembre 2020 à 16h00 et porter clairement la mention (cabinet chargé de l'audit externe du projet des reformes intégrées du secteur public).

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur du
PROJET DES REFORMES INTEGREES
DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE ECOLE REMO 03 RUE DU TOURISME QUARTIER CLAIRON, ARRONDISSEMENT 3 POTO-POTO Tél: +242 06 611 63 49/04 032 22 81: prispmarchescongo@gmail.com et prispcongo@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 23 novembre 2020

Le Coordonnateur,

Jean Noël NGOULOU

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville. / Tél.: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P.: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@email.com / République du Congo

ANNONCE LEGALE

CONSTITUTION

''CONGOLAISE DE SURVEILLANCE ET DE PROTECTION'', EN SIGLE COSUPRO S.A.R.L. U.

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle / Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA
Siège Social: 37, rue Mbochis, Poto-Poto, Brazzaville.
RCCM:CG-BZV-01-2020-B13-00284 / REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 17 novembre 2020, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 18 novembre 2020, sous Folio 212/8, numéro 1618, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U);

Objet social: La société a pour objet en tous pays, notamment dans les Etats parties au traité OHADA et plus particulièrement en République du Congo:
* Le gardiennage;
* La protection;
* L'entretien des bâtiments et des espaces verts.

Dénomination: «CONGOLAISE DE SURVEILLANCE ET DE PROTECTION», en sigle COSUPRO;

Siège social: 37, rue Mochis, Poto-Poto, République du Congo;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99)années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts;

Capital Social: UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10. 000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 17 novembre 2020 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 18 novembre 2020, sous folio 212/7, numéro 1617, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par l'associé unique;

Gérance: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 16 novembre 2020, Monsieur NGAKOSSO Aristide, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, a été désigné comme premier gérant;

Immatriculation au RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 23-11-2020, sous le numéro CG-BZV-01-2020-B13-00284.

Fait à Brazzaville, le 25 novembre 2020.

Pour avis,

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.net

CABINET ALLIANCE CONSEIL

FORMATION EN DROIT DES AFFAIRES DE L'OHADA
Thème: «Les Fondamentaux du Droit des Affaires de l'OHADA»

Durée: 1 mois.
Début de la formation: Brazzaville: le 15 Décembre 2020
Pointe-Noire: le 15 Février 2020

Horaires: En fonction de votre disponibilité.
Coût: 25 000 F.CFA, pour les étudiants et les personnes sans emplois
50 000 F CFA, pour les travailleurs, les entrepreneurs ou hommes d'affaires, les associés, les administrateurs, les administrateurs généraux et toutes personnes intéressées.
N.B.: Une attestation de participation vous sera délivrée à la fin de la formation.
Formez-vous pour trouver une place sur le marché du travail
Ou renforcez vos capacités professionnelles ou entrepreneuriales!

Adresse: Croisement rue Itoumbi et Avenue Bouéta Mbongo, Ouenzé.
Téléphone: 06 554 74 42/05 384 50 77.

MADINGOU

Vers une présidentielle 2021 vraiment apaisée?

Même les leaders de l'opposition qui avaient déclaré qu'ils ne s'y rendraient pas, ont fait le déplacement de Madingou. S'il n'y est pas physiquement présent, Mathias Dzon s'y est fait représenter par Elo Dacy, de l'UPRN.

Le Gouvernement y a dépêché, outre le vice-premier ministre Firmin Ayessa, le ministre de l'Intérieur et grand ordonnateur de la rencontre Raymond Zéphirin Mboulou, mais aussi Pierre Mabiala, Anatole Collinet Makosso, Charles Nganfouomo, Antoine Nicéphore Fylla Saint-Eudes… Les membres reconnus des partis et groupements politiques de la majorité, de l'opposition et du centre, les représentants de la société civile, les présidents des groupes parlementaires, les représentants des institutions et administrations publiques, les représentants du corps diplomatique ainsi que des organismes internationaux invités y sont également.

A l'opposition aussi, on y est allé en nombre: Claudine Munari (MUST), Pascal Tsaty-Mabiala (UPADS), Guy Brice Parfait Kolélas (UDH-YUKI), Joseph Kignoumbi Kia Mboungou (La Chaine) et Anné Biby, le représentant du Parti CNR de Frédéric Bitsamou pasteur Ntumi sont présents. Seuls sont exclus les présidents des partis qui ne sont pas officiellement reconnus par le ministère de l'Intérieur.

L'objectif de cette rencontre, est de préparer la présidentielle de 2021 prévue en mars.

Pour ces acteurs politiques, il s'agit d'apaiser le climat politique avant cette échéance. *«Ce qui nous rassemble ici, de par son essence, est pour toute société humaine, le ferment de l'harmonie, le catalyseur de la paix et le moteur du progrès»*, a déclaré Firmin Ayessa en ouvrant les travaux.

Les participants

Il a appelé les participants à faire des scrutins des actes citoyens qui ne doivent pas faire déchaîner les passions. *«L'élection constitue un haut moment de débats d'idées, de discussions et d'expressions démocratiques libres. Elle ne doit pas être l'occasion de déchirements politiques, de discorde du peuple, de désunion nationale et de violence civile»*, a-t-il indiqué.

Pour lui, sans le dialogue il n'y a pas de démocratie vivante et efficace. *«Nous avons besoin de la concertation pour prévenir les tensions et les conflits qui, inexorablement, conduisent au délitement de la société. Nous avons besoin du dialogue et de la concertation parce qu'ils sont les plus sûres garanties de paix et d'unité ; parce qu'ils sont les moyens les plus efficaces de règlement des différends, de résolution des incompréhensions et des malentendus»*, a-t-il fait savoir.

Non invité à la concertation, Clément Miérassa s'attendait plutôt à un dialogue devant traiter de la crise multidimensionnelle que traverse le Congo. *«Comme problème brûlant dans le pays, il n'y a pas que la gouvernance électorale. Le Fonds monétaire international (FMI) est là pour témoigner que le Congo a beaucoup de défis, parmi lesquels les problèmes de gouvernance et de transparence. Cette gouvernance est politique, économique et financière. Elle concerne tous les domaines»*, a-t-il indiqué.

Volte-face au Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD), où son président Jean-Jacques Serge Yhombi Opango qui avait d'abord annoncé dans un communiqué qu'il n'ira pas à cette concertation, a changé d'avis. *«Je suis venu vous dire que nous, le RDD, nous serons à Madingou pour dire notre mot à cette concertation»*, s'est-il dit mardi devant la presse, accusant le chef de file de l'opposition d'avoir mal réparti les quotas.

Anatole Limbongo Ngoka, candidat déclaré à la présidentielle de 2021, régulièrement invité pour participer à cette concertation s'est vu empêcher d'embarquer pour un motif judiciaire. *«C'est à l'aéroport qu'on m'a signifié que mon nom n'était plus sur la liste car la Cour suprême aurait rendu une décision me refusant le titre de président du chef de parti, suite à ma condamnation en 2016. J'ai donc été empêché d'embarquer, donc je suis revenu à la maison»,* a-t-il indiqué avec désillusion.

A l'UPC de Paulin Makaya, on estime que Madingou n'est qu'un subterfuge. *«Nous demandons au pouvoir de respecter l'ordre constitutionnel. Ce qui se passe à Madingou est un faux-fuyant, cela n'a rien à avoir avec le peuple congolais. Ils sont en train de vouloir préparer leurs arrières pour avoir à manger et à boire. Nous disons, non ! Nous n'en voulons pas. Nous attendons le vrai dialogue. Mais au moment venu, nous donnerons notre position de façon claire»,* a-t-il affirmé.

Pour Alain Akouala, le dialogue devrait éviter aux acteurs des confrontations inutiles et meurtrières. *«Je pense que le Congo ne pourra pas faire l'économie d'un dialogue refondateur à travers lequel nous définirons une vision commune. C'est une interpellation de toute la classe politique, et ce dialogue est de la mission du Conseil national du dialogue»,* assure-t-il comme souligner la contradiction que représente le fait de confier la tenue de la concertation au ministère de l'Intérieur, en lieu et place du Conseil national du Dialogue.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Tout est réglé

Il y a une jurisprudence africaine en matière d'élections. Au moment où nos délégués s'apprêtent à quitter Madingou après leur participation à la concertation politique de Madingou, il ne serait pas inutile de rappeler que, en principe, c'est pour mieux préparer la présidentielle de mars prochain que cette rencontre de trois jours a eu lieu.

Mieux préparer, c'est-à-dire ôter sur le chemin de ce scrutin majeur les obstacles qui pourraient conduire à la contestation des résultats. Ridicule, d'ailleurs, de parler de fraudes possibles puisque ceux qui pourraient tricher se sont vu offrir une tribune à Madingou pour dire à l'avance les griefs qu'ils portent au futur vainqueur de ce vote. C'est comme si dans un stade, les protagonistes se mettaient ensemble pour se dire : *«nous savons que nous pourrions être amenés à tricher, ne crions pas. Ou alors faisons-le, le moins fort possible, puisque Madingou nous lie»* !

Le Burkina Faso vient d'organiser ses élections présidentielles remportées par le sortant, comme avant lui en Côte d'Ivoire. La rengaine maintenant c'est le *«un coup, KO»*. Il ne s'agit plus seulement de l'emporter, mais de l'emporter au premier tour, avec des scores qui ne sont plus *«soviétiques»*. Dépassé.

De retour de Madingou, hommes et femmes politiques du Congo vont respirer plus de confiance entre eux, seront remplis de plus d'esprit de sagesse. Car Madingou a été un pèlerinage. A défaut d'y avoir vénéré les reliques de quelque saint; d'en avoir ramené chacun sa fiole d'eau bénite, on en est revenu ressourcés, remplis de plus fraternité, de moins d'intrigues, de moins de tribalisme. Nous avons fait notre pèlerinage de Madingou, nous pouvons nous tenir tranquilles.

Les autres dialogues qui ont quand-même débouché sur des violences? Ils étaient mal préparés (c'est-à-dire mal payés), c'est tout! Le souvenir frais du chef-lieu de la Bouenza n'autorise pas à penser qu'en mars prochain, il se trouvera un seul citoyen pour contester le dirigeant que nous appellerons de nos vœux, par une élection impeccable. Ceux qui le contesteront ne seront finalement que les aigris de toujours, pour qui le pur ne l'est pas assez, le blanc toujours à blanchir.

Même le Pasteur Ntumi, qui s'est bâti une image d'homme de basses œuvres pour des missions jamais explicitées sur la place publique, a délégué ses représentants à Madingou. Alors, que demande le peuple ! Il vient même comme une envie de manger par terre, tellement les choses ont été préparées avec minutie et grand soin. Pardon, je devrais me pincer : je rêvais !

Albert S. MIANZOUKOUTA

VIE DES PARTIS

Le RDD traversé par des tentations contraires

Le vice-président du RDD (Rassemblement pour la démocratie et le développement). parti situé à l'opposition, Jean Jacques Serge Yhombi-Opango, a animé mardi 24 novembre dernier à Brazzaville une conférence de presse sur la participation du RDD à la concertation de Madingou. Il a saisi cette opportunité pour annoncer que son parti suspendait sa participation aux activités de l'opposition politique congolaise, plateforme politique dont il était membre. Il a également rappelé qu'après la concertation de Madingou, le RDD se réservera le droit de s'allier avec d'autres partis défendant les valeurs et les principes de la sociale démocratie.

D'entrée de jeu, le vice-président du RDD, a déclaré un point: le 23 novembre dernier, le secrétariat du bureau exécutif du RDD a publié un communiqué de presse annonçant sa non-participation du RDD à la concertation de Madingou. Les raisons? Premièrement: la marginalisation du RDD par la plateforme de l'opposition politique congolaise (OPC) avec la tenue de plusieurs réunions techniques préparatoires de ladite concertation auxquelles le RDD n'a pas été convié. En outre, la dernière rencontre des partis de l'opposition congolaise avec l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies s'est faite sans le RDD.

Jean Jacques Serge Yhombi-Opango

Deuxièmement: le «tripatouillage» par le chef de file de l'opposition congolaise de la répartition des quotas des représentants des partis politiques tel que prévu par le ministère de l'Intérieur. Le vice-président du RDD a rappelé que malgré cette décision, conscient de ce que la politique de la chaise vide ne paye pas, le secrétariat du bureau exécutif du RDD a tenu peu avant cette conférence de presse une réunion extraordinaire à l'issue de laquelle il a décidé de reconsidérer sa décision sur la participation à la concertation de Madingou.

Ayant constaté que *«nous ne sommes plus en harmonie avec la façon de faire du chef de file de l'opposition, le RDD suspend sa participation aux activités de l'opposition politique congolaise».*

Répondant à quelques préoccupations de la presse, le vice-président du RDD a indiqué que *«ce n'est pas parce que je suis en deuil que le parti n'existe plus. Le RDD n'est pas venu à l'opposition comme faire-valoir. On ne peut continuer à travailler avec quelqu'un qui ne vous respecte pas»*, a-t-il dit. Et d'ajouter: *«Le RDD va à Madingou en tant que RDD pour faire entendre la voix du parti à ce grand rendez-vous. Nous avons certaines suggestions à soumettre».*

Pascal-Azad DOKO

DIALOGUE DE MADINGOU

Une vraie opportunité politique ou une simple balade de santé?

Après quelques tergiversations, nos leaders politiques se retrouvent à Madingou, le chef-lieu de la Bouenza, à mi-chemin entre Brazzaville et Pointe-Noire, pour un autre dialogue politique, après Sibiti et Ewo. Grâce aux réalisations de la politique de la municipalisation accélérée, quasiment tous les chefs-lieux de nos régions peuvent abriter ce genre de rencontres. Comme dit l'adage, on peut ou ne pas aimer le lièvre, il y a lieu de reconnaître qu'il court très vite. Encore un autre dialogue! Nos leaders politiques aiment dialoguer, sauf que des forums de ce genre coûtent cher à l'Etat et qu'en ce moment, on a besoin d'argent pour faire face à la crise sanitaire et surtout, pour acheter le vaccin contre la COVID-19 qui sera bientôt commercialisé.

Rappel des faits

Depuis quelques temps est apparue, sous l'inspiration de quelques hommes politiques, l'urgence d'un autre dialogue politique avec un agenda quelque peu diffus. Cette annonce d'un autre dialogue sonnait peu comme une «distraction politique» ! Au moment même où le discours politique affirmait haut et fort que la paix était chèrement acquise dans le pays! A ce titre, la Commission épiscopale justice et paix estime inopportune la tenue d'un autre dialogue. Les efforts devaient être concentrés au renforcement des acquis et sur l'amélioration des conditions de vie des populations. A vrai dire, l'annonce de la tenue de ce dialogue nous a laissés pantois et dubitatifs.

Nécessité d'un autre dialogue

Qu'à cela ne tienne, le dialogue de Madingou peut impulser une autre dynamique dans la gestion des affaires publiques dans le pays. Les résultats dépendent des objectifs fixés par les organisateurs et que les enjeux essentiels soient bien cernés et débattus sans langue de bois et sans a priori. La décence voudrait que les leaders politiques de toutes les tendances ne se retrouvent pas à Madingou pour subir un diktat malicieusement caché par les animateurs de ce forum. En pleine crise sanitaire et économique, ce serait un gaspillage des énergies et d'argent. La crise actuelle veut que les décideurs concentrent les efforts et les moyens vers les secteurs prioritaires….

Pour qu'il y ait un vrai dialogue, des conditions doivent être réunies. D'abord et avant tout, le sujet ou le problème qui incite des compatriotes ou des gens ayant en commun le même destin d'échanger franchement pour l'intérêt général et commun du pays. Dans le cas du dialogue de Madingou, une certaine ambiguïté plane sur les contours du problème. Ensuite, un vrai dialogue suppose une écoute attentive des souffrances et des frustrations. Enfin, un vrai dialogue aboutit, inéluctablement, à des résolutions ou des prises de décision pour l'avenir.

Nous espérons que toutes ces conditions sont réunies pour un dialogue fructueux et utile pour notre pays.

Que sont devenues les résolutions des dialogues de Sibiti et de Ewo? Comment les a-t-on capitalisées?

Quelques propositions

S'il nous était permis de donner un avis pour un dialogue fructueux, nous conseillerons nos leaders politiques de débattre sérieusement sur les vrais problèmes du pays. Ils sont nombreux. Lorsqu'un pays est en crise, il faut dialoguer, réfléchir ensemble et prendre des décisions courageuses et salutaires. Ainsi, nous souhaitons que nos leaders politiques échangent sur:

• La précarité dans la fourniture du courant électrique et d'eau potable dans nos différentes localités. La Commission épiscopale justice et paix salue l'amélioration de la fourniture de l'électricité dans les régions de la Bouenza, la Lékoumou, le Niari, la Cuvette, les Plateaux, la Sangha, grâce aux barrages de Moukoulou, d'Imboulou et de Liouesso.

A quand l'amélioration de la fourniture de l'eau potable et de l'électricité dans les grandes villes et à Pointe-Noire et à Brazzaville?

• Il y a le redressement du système éducatif: La Commission épiscopale justice et paix souhaite des échanges fructueux sur le redressement du système éducatif et l'amélioration des conditions de santé dans le pays. La Commission épiscopale justice et paix salue l'ouverture de l'Université Sassou-Nguesso, ainsi que l'engagement de nos ministres de la Santé et de l'Education nationale durant cette crise sanitaire de la COVID-19. Les leaders peuvent-ils échanger franchement sur le système éducatif, sur la qualité des hôpitaux, la prise en charge de certaines pathologies...Avec des salles de classe pléthoriques, des enseignants peu nombreux et peu qualifiés, que vont devenir nos jeunes sans un système éducatif qui ouvre à l'emploi ?

• La Commission épiscopale souhaite que les leaders politiques échangent sur le panier de la ménagère. Que faut-il faire pour augmenter la production locale dans le pays, afin d'améliorer le niveau de vie des Congolais? Allons-nous continuer à consommer de la volaille et du poisson importés et de surcroît de qualité parfois douteuse?

• Nous invitons nos leaders politiques à réfléchir sur le problème des ''bébés noirs'' et sur les ''kuluna'': la sécurité est un bien commun. Beaucoup de nos compatriotes ont connu des cas de vols et de braquage. La Commission épiscopale justice et paix souhaite que les leaders politique fassent des propositions concrètes pour sécuriser les paisibles populations.

• La Commission épiscopale justice et paix souhaite une amélioration de la gouvernance électorale. Quelles sont les mesures prises par nos décideurs politiques pour réviser les listes électorales, actualiser le fichier du découpage électoral, former les délégués des candidats et les scrutateurs pour des élections transparentes et apaisées?

La liste est longue. Nous souhaitons que le dialogue de Madingou ne soit pas un forum inutile, mais le lieu d'un dialogue fructueux. Les défis à relever sont énormes et nous ne sommes pas devant une fatalité et les solutions existent pour un mieux-être social.

Abbé Félicien MAVOUNGOU
Commission Episcopale Justice et Paix

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE

(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)
Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo «PRODIVAC»
AMI N° 005/MPSIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020

Secteur : Agriculture
Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200006402
N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat : « Recrutement d'un (e) Assistant (e) en développement des chaines de valeurs agricoles et finance rurale ».

2.Les services prévus au titre de ce contrat comprennent notamment: (i) Elaborer ensemble avec le Spécialiste les programmes annuels d'activités du projet au titre des volets entreprenariat agricole (structuration des chaines de valeurs et développement des liens commerciaux, entreprenariat jeunes, autonomisation économique des femmes, et diffusion des technologies climato-résilientes en liaison avec les autres services et partenaires; (ii) Assurer ensemble avec le Spécialiste la responsabilité de la formalisation de la prise en compte des aspects d'autonomisation de la femme rurale et genre dans toutes les activités du projet; (iii) Elaborer ensemble avec le Spécialiste les programmes annuels de formation des producteurs, groupements, etc.; (iv) Définir ensemble avec le Spécialiste les thèmes de formation, élaborer les modules de formation, participer au recrutement des prestataires, mettre en œuvre et suivre les différents programmes; (v) Formaliser l'appui à apporter aux structures communautaires, en particulier en rapport avec les objectifs d'autopromotion et de responsabilisation recherchés; (vi) Suivre les organisations de producteurs et collectivités encadrées par le projet, évaluer les groupements et structures formés, assurer le renforcement des capacités; (vii) Déterminer ensemble avec le Spécialiste les moyens à mettre en œuvre (équipements, intrants, formation, recherche-développement, fiches techniques, etc.) pour l'atteinte des objectifs de production fixés; (viii) Animer ensemble avec le Spécialiste le programme recherche-développement visant à accroître la fertilité des sols et la rentabilité des aménagements, périmètres, jardins; (ix) Appuyer la structuration et la dynamisation des groupements féminins, mise en œuvre de stratégies visant à faciliter l'intégration des femmes dans tous les organes de concertation ; (x) Identifier ensemble avec le Spécialiste les groupes défavorisés et marginalisés, et formuler les appuis spécifiques à apporter dans les domaines d'intervention du projet, appui transversal aux différents cadres de la Cellule, et directives spécifiques en appoint à l'exécution des interventions.

3.La durée du contrat est de douze (12) mois à temps plein. Le (a) candidat (e) retenu (e) sera invité (e) à signer un contrat d'une année renouvelable après une évaluation de ses performances jugées satisfaisantes. L'Assistant (e) en développement des chaines de valeurs agricoles et finance rurale travaillera à Brazzaville au siège de l'Unité de Coordination du PRODIVAC avec des missions en milieu rural.

4.L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée «l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle» invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des contrats analogues).

5.Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CVs conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org.

6.Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+1).

7.Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 10 décembre 2020 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°005/MPIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020 : RECRUTEMENT D'UN (E) ASSISTANT (E) EN DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES ET FINANCE RURALE », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

nité de Coordination du PRODIVAC
A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC
N°13 de la rue Duplex,
secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 04 464 31 31/ 06 612 76 84/
E-mails :
prodivaccongo@gmail.com/pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 26 novembre 2020

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Benoît NGAYOU

INVESTISSEMENT

Vers la construction d'une nouvelle raffinerie à Pointe-Noire

Sous le patronage du ministre des Hydrocarbures Jean-Marc Thystère-Tchicaya, la République du Congo et la société chinoise Beijing fortune dingheng investment corporation limited, représentée par Sen Shao, président du Conseil d'administration, ont signé le mardi 24 novembre 2020 à Brazzaville une convention d'investissement pour la construction d'une nouvelle raffinerie dans la zone économique spéciale de Pointe-Noire.

La société Beijing fortune est investisseur de solutions en matière de chaîne de valeur intégrée pour le pétrole et un entrepreneur de projet en matière d'ingénierie, de travaux, de technologies dans le secteur. Afin de répondre à la demande sans cesse croissante du pays et de la sous-région en produits pétroliers finis, la société envisage d'installer une raffinerie complexe qui aura une capacité nominale de raffinage de 2. 500.000 tonnes/an.

Echange des parapheurs

Le modèle type, a indiqué le représentant du directeur de la société, est celui d'une raffinerie modulable dont les produits finis seront principalement les essences et gazoles de qualité supérieure, le gaz de pétrole liquéfié, les fiouls légers, les pétroles lampants. *«Dans le futur, elle pourra voir sa capacité de raffinage augmentée suivant les besoins exprimés. A terme, l'objectif étant de lancer l'industrie pétrochimique, ce qui revient à valoriser davantage les zones économiques spéciales et diversifier l'économie congolaise»*, a-t-il affirmé.

Pour toute la durée du projet, a poursuivi Sen Shao, la société s'engage à assurer la protection de l'environnement, de la santé et la sécurité des travailleurs et des populations environnantes, des infrastructures, des installations et des équipements dédiés à respecter la législation et la réglementation du travail notamment en matière d'embauche, de formation, de sécurité et de santé de travail, de sécurité sociale.

Elle prévoit aussi la formation technique et professionnelle continue des membres de son personnel congolais afin de leur faciliter l'accès à tous les postes selon leurs capacités, à tous les niveaux, notamment les postes de cadres superviseurs ou ingénieurs, techniciens.

Pour le ministre Jean-Marc Thystère-Tchicaya, ce projet va créer de la valeur en transformant localement *«notre pétrole brut en produit fini, permettant ainsi d'augmenter les volumes des produits pétroliers finis en sus de ceux de la Congolaise de raffinage (CORAF) et permettre à nos compatriotes d'avoir à disposition des produits de qualité»*.

Outre la fin des pénuries de carburant, le projet de la nouvelle raffinerie de pétrole a pour rôle aussi de rajouter la création d'emplois directs et indirects et l'augmentation du volume des produits pétroliers à l'exportation. En plus du volet réactif au contenu local, il s'agit de répondre à la demande sans cesse croissante du pays et de la sous-région en produit pétrolier fini, a affirmé le ministre des Hydrocarbures.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

PARLEMENT

L'état d'urgence sanitaire prorogé pour la douzième fois

Palais des Congrès

Face à la progression de la pandémie de COVID-19, les deux Chambres du Parlement ont procédé le 26 novembre dernier à la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo, pour une période de vingt jours supplémentaires, conformément à la Constitution.

Cette prorogation intervient après avis du Comité des experts et au terme de l'évolution des mesures prises par le Gouvernement devant l'avancée de la COVID-19.

Pour cela, une nouvelle prorogation de l'état d'urgence sanitaire en vigueur et qui arrivait à terme le 26 novembre 2020, a été jugée indispensable.

La crise liée à la pandémie de COVID-19 est encore loin d'être totalement éradiquée dans le pays. Pour continuer à lutter contre la maladie, le chef de l'Etat a sollicité du Parlement l'autorisation de proroger pour la douzième fois l'état d'urgence de vingt jours, déclaré le 30 mars dernier.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique
face hôtel Elaïs, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr,
Pointe-Noire – République du Congo.

SOCIETE LES GRANDS MOULINS DU PHARE
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital : 10.000.000 F CFA
Siège social : Avenue Charles de Gaulle, Tour Mayombe,
Entrée «B»,8ème - Étage, appartement A-27, B.P : 4466,
Pointe-Noire, République du Congo

Suivant actes reçu en dépôt par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire titulaire d'un office notarial, en date du 11 Mai 2017, enregistré au domaine des timbres le 12 Mai 2017, sous le folio 087/11 N° 3513, déposé au rang des minutes de l'Etude, en date du 11 Mai 2017 à Pointe-Noire, il a été créé une Société Anonyme avec Conseil d'Administration dénommée : **«SOCIETE LES GRANDS MOULINS DU PHARE»**, ayant les caractéristiques suivantes :

Forme juridique : Société Anonyme avec Conseil d'Administration.

Dénomination: SOCIETE LES GRANDS MOULINS DU PHARE en sigle «SGMP».

Objet social : La société a pour objet, directement ou indirectement, en République populaire du Congo :
- La construction et l'exploitation d'une unité industrielle de transformation céréalière sur le Môle Est du Port Autonome de Pointe-Noire ;
-La construction, l'achat et l'exploitation d'unités industrielles;
- Le commerce et l'industrie de la minoterie en général ;
- L'achat, le transport, la transformation et la vente des céréales, grains, farines, semoules, fécules et autres produits alimentaires ;
- L'achat, le transport, la fabrication et la vente de tous aliments et intrants pour l'élevage ;
- La vente de produits agricoles (notamment des œufs) qui auront été fabriqués avec l'aide de nos produits…

Et, généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'objet ci-dessus ou à toutes activités connexes ou complémentaires ou susceptibles de contribuer à son extension ou à son développement.

Siège social : Avenue Charles de Gaulle, Tour Mayombe, Entrée «B»,8ème Étage, appartement A-27, B.P.4466, Pointe-Noire, République du Congo.

Capital social : Dix millions (10.000.000) de Francs CFA, divisé en mille (1.000) actions de Dix Mille (10.000) Francs CFA de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie.

Nomination des premiers administrateurs : Sont nommés comme premiers membres du Conseil d'Administration pour une durée de deux (2) ans :
- Monsieur Alexandre VILGRAIN, demeurant 11 bis passage de la Visitation 75007 Paris, France,
De nationalité Française ;
- Madame Lorraine VILGRAIN, demeurant 23 Bd Saint Martin 75003 Paris, France,
De nationalité Française,
- SOMDIAA, Société anonyme de droit français avec Conseil d'Administration au capital de 62.415.880 Euros, dont le siège est sis 39 rue Jean-Jacques Rousseau – 75001 Paris, France, identifiée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 036 5108 65 RCS Paris, France, ayant pour représentant permanent: Monsieur Benoit COQUELET, demeurant 23 rue du Général Humbert 78120, Rambouillet, France.

Nominations des Premiers Commissaire aux comptes: Sont nommés comme commissaires aux comptes, pour une durée qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes du deuxième exercice social :
- Titulaire : Cabinet DELOITTE TOUCHE TOHMATSU, Société d'expertise comptable CEMAC.
- Suppléant : Monsieur Nicolas BALESME, Expert-comptable agrée CEMAC.

Dépôt : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/17 B 204.

Fait à Pointe-Noire, le 15 Mai 2017.

Pour avis.
- Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -

Coup d'oeil en biais

Six blessés dans un accident au rond-point de la Patte d'Oie

Un stupide accident de la circulation s'est produit lundi 23 novembre 2020 au rond-point de la Patte d'Oie, sur le boulevard Denis Sassou-Nguesso. Un bus de transport en commun Hiace a heurté un camion remorque faisant six blessés, dont une femme enceinte. Elle se trouvait à la cabine du bus qui s'est subitement retrouvé sous le camion remorque. Cet accident aurait pu être évité si le chauffeur du minibus n'avait ignoré le code de la route. Et puis les feux rouges du carrefour étaient en panne. Installer des feux de signalisation, c'est bien, les entretenir, c'est mieux.

Les ex-travailleurs de l'ex-ONPT sont revenus en force

Comme ils l'avaient promis la semaine passée, les ex-travailleurs de l'ex-Office national des postes et télécommunications (ONPT) ont repris, lundi 23 novembre 2020, leur sit-in bruyant devant l'immeuble du ministère de la Justice qui abrite aussi le ministère du Travail, pour réclamer leur pension impayée qu'ils attendent depuis 13 ans. Ils critiquent le Gouvernement, pour avoir manqué à son engagement du 25 août 2007 d'apurer la dette de l'entreprise liquidée vis-à-vis de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), soit la somme de 15.562.000.000 de francs CFA. L'Etat s'était engagé à payer 259 millions de francs CFA par an. Pendant ce sit-in, les retraités tapent sur les casseroles et autres instruments et visent à faire le plus de bruit possible.

Un spectacle apocalyptique, la route nationale n°2 à Gamboma

On la savait détériorée, cette route nationale n°2, mais pas au point de se transformer en circuit de rallye à plusieurs endroits, comme c'est le cas à Gamboma, dans les Plateaux, où les véhicules les plus robustes s'enlisent. Un sévère obstacle à la circulation. Plusieurs véhicules de transport de bois, de carburant, ou de produits vivriers restent immobilisés dans cette localité. Un gros camion s'y est renversé en forçant le passage. Usagers et autorités ne savent comment sortir de cette situation, car les travaux de réhabilitation de la voie sont au point mort.

Toujours inoccupés, les logements sociaux de Mpila

On ne sait combien de temps les immeubles sociaux construits à Mpila en 2014, sur le site de l'ex-Camp des Blindés, resteront encore inoccupés. Depuis que les Congolais avaient appris, au terme d'une séance de questions orales au Gouvernement avec débats, qu'ils n'étaient pas pourvus de toutes les commodités, rien n'a bougé. Un gâchis, avec de grosses fissures signalées dans plusieurs appartements. Les demandeurs de logements, eux, piaffent d'impatience.

Les vols en plein couvre-feu continuent à Brazzaville

Les boutiques continuent d'être ''visitées'' à Brazzaville. Dans la nuit du 22 au 23 novembre dernier, des malfrats ont cambriolé deux boutiques situées non loin de Radio Liberté, à Mikalou, un quartier de Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville. Ils ont emporté des téléviseurs, des ventilateurs, des téléphones portables, etc. Les pillards ont choisi les horaires du couvre-feu pour accomplir leur besogne en toute quiétude. Ce qui étonne, c'est que le cambriolage a été notifié au propriétaire de la boutique par la Police. Mais, les voleurs courent toujours.

Des électeurs qui se sentent largement abandonnés

Au quartier Sadelmi, sur les montagnes de Mfilou-Ngamaba, les habitants se demandent à quoi servent les élus. Ils accusent députés, sénateurs et autres conseillers municipaux de ne rien faire pour améliorer leurs conditions de vie. Concernant le transport, par exemple, taxis et minibus n'y arrivent pas ces derniers temps, faute de routes carrossables. L'unique voie d'entrée et de sortie débouchant à Moukondo (Moungali) s'est dégradée. Les habitants se bousculent pour monter à bord des 4x4 surchargés qui assurent occasionnellement le transport. Entassés, hommes, femmes et enfants encaissent les secousses qui rendent le trajet pénible et la contamination à la COVID-19 inévitable. Quand il n'y a pas de véhicule disponible ou lorsque la route est impraticable après une forte pluie, les gens doivent marcher sur une longue distance. *«Les problèmes de notre quartier n'ont jamais été pris à bras-le-corps. Les élus ne font pas leur travail»*, se lamente un habitant sur une chaîne de télévision privée.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

FONDATION UBA

Encourager la jeune fille à la lecture

Dans le cadre du programme *«Read Africa»* pour la promotion de la pratique de la lecture auprès des jeunes, la fondation UBA, représentée par Loriane Dzon, directrice marketing et communication de la banque UBA, a fait un don de livres aux jeunes filles en classe de 3e. Elle entend encourager à poursuivre leurs études le plus longtemps possible. Elle a remis du matériel scolaire à la direction du CEG Mfilou. Ce don a été réceptionné par Mme Jeanne Ida Oumba, directrice, cheffe d'établissement, qui à son tour l'a remis aux récipiendaires. C'était lundi 23 novembre 2020

Loriane Dzon remettant un échantillon de livres à Mme Ida Oumba

Le don de la fondation UBA était composé de romans écrits par des auteurs africains, 125 cartons de craie blanche, 125 cartons de craie couleur et 50 rames de papier.

Loriane Dzon a souligné que la fondation UBA œuvre dans le domaine de l'éducation dans les 20 pays où la banque UBA est implantée. *«Nous avons répondu aux préoccupations du CEG Mfilou, parce que nous avons pensé qu'il était bon d'encourager les jeunes élèves, surtout les filles, à s'investir dans leurs études et aller le plus loin possible. Ces romans écrits par des auteurs africains sont remis aux jeunes filles de 3e qui préparent leur brevet. Nous avons aussi pensé venir en aide à la direction en remettant des lots de papiers rames, de la craie, qui sont indispensables pour le fonctionnement de l'école»*, a-t-elle dit.

La directrice marketing et communication a déclaré que les statistiques montrent que plus une fille avance dans les classes, moins elle s'implique. Pour des raisons complexes, elle finit par abandonner les études, a-t-elle relevé.

Mme Jeanne Ida Oumba, à son tour, a remercié la fondation UBA pour la dotation.

Ulrich Boutoto Mbounkou, récipiendaire, au nom de tous les élèves, a remercié le donateur pour le geste tout en le rassurant du bon usage qui sera fait de ces manuels.

Hilaire Bahoungou, président des parents d'élèves a indiqué: *«C'est un geste que j'apprécie avec amour. Les romans pourront aider nos élèves à relever leur niveau d'apprentissage et le niveau d'orthographe».*

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

Les Congolais luttent-ils vraiment contre la déforestation et le changement climatique? Les apparences n'en donnent pas l'impression

J.M (Moukondo, Brazzaville)

SYSTÈME PERMANENT INTÉGRÉ DES STATISTIQUES AGRICOLES

Produire et diffuser des statistiques agropastorales et halieutiques fiables

Le projet Système permanent intégré des statistiques agricoles (SPISA) a tenu la première session de son comité technique pour lancer ses activités après la validation des documents méthodologiques et des supports d'enquêtes sur la production végétale et animale, et sur l'agriculture commerciale. Il va entamer la collecte des données sur le terrain. Les travaux ont été ouverts et clôturés à la représentation de la FAO, à Brazzaville, du 17 au 18 novembre 2020 par Michel Elenga, directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture en présence de Thechel Ekoungoulou, chargé de programme à la représentation de la FAO au Congo et Euphrème Ipemba, coordonnateur du projet. But: disposer des données fiables et actuelles du secteur agricole, indispensable à la formulation des politiques sectorielles.

Photo de famille à la fin des travaux

A la lumière de leur analyse, les membres du Comité technique ont validé avec amendements l'ensemble des documents soumis à leur appréciation. Les débats ont permis d'apporter des améliorations, notamment sur le volet élevage; le volet pêche et aquaculture fera l'objet d'une enquête. Ces contributions et observations insérées ont enrichi les documents. Les statistiques répondront aux besoins en données et vont permettre le pilotage et le suivi des projets et initiatives en faveur du développement de l'ensemble du secteur rural.

Pour Michel Elenga les objectifs de la politique de développement rural ne peuvent être atteints que dans la mesure où les pouvoirs publics ont une réelle approche, d'une part de la structure de l'agriculture à travers la réalisation d'un recensement, et d'autre part de son évolution à travers un système national intégré performant de collecte, de traitement, d'analyse et de publication des données statistiques sur le secteur agricole. *«La production régulière desdites statistiques contribue à la formulation, au suivi et à l'évaluation des programmes et politiques de développement et cadre avec la vision du Gouvernement dans sa marche vers le développement»*, a-t-il dit.

Dans un bref aperçu, Euphrème Ipemba a précisé que le projet SPISA a été mis en place grâce à la signature de l'accord tri partite entre la Banque mondiale, la FAO et le Gouvernement le 28 juin 2019. Le démarrage officiel est intervenu en mars 2020. Son comité de pilotage a été validé le 3 septembre 2020.

Philippe BANZ

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire
Avenue Félix EBOUE, immeuble «Le 5 Février 1979»
2e étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville
Tél Fixe: (+242) 05 350.84.05
E-mail: etudematissa@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DENOMMEE

BOULANGERIES INDUSTRIELLES DU CONGO

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 000 F. CFA
Siège social à Brazzaville / République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 29 octobre 2020 par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville, en la même date, sous folio 198/10 Numéro 3668, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: BOULANGERIES INDUSTRIELLES DU CONGO;

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Capital: 1 000 000 F. CFA, divisé en 100 parts de 10.000 F. CFA Chacune, entièrement souscrites et Libérées en totalité;

Siège social: à Brazzaville, au numéro 23 de l'avenue de la Base, quartier Batignolles;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo:
- Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à l'exploitation d'une boulangerie-pâtisserie industrielle;
- La production et la commercialisation des produits à base de farine de blé;
- Le commerce général: import-export.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social;

Durée: La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérance: Monsieur William Pascal LESALE est nommé en qualité de Gérant;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 06/11/2020;

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2020-B12-00195.

Pour insertion légale,

Me Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire.

APPEL D'OFFRE
T/2099ACT/IVEH/27112020/003

ACTED

ACTED (Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement), dans le cadre d'une vente au plus disant, invite les acheteurs de générateur, à soumettre leurs offres pour chaque lot décrit ci-dessous:

Lot No.	Article Description	Commentaire
3	Générateur 30Kva KOHLER SDMO 33	En Etat de marche

Cette vente sera conduite en utilisant les documents d'offre standards d'ACTED et ouvert à tous les acheteurs potentiels. Les Documents d'Offre (en français) peuvent être retirés gratuitement par tous les soumissionnaires intéressés à (aux) l'adresse(s) suivante(s):
− Bureau de représentation ACTED à Brazzaville: 13, rue Bassanza, Poto-Poto 3, Brazzaville, Congo;
− Bureau de représentation ACTED à Mindouli, Mindouli

Une séance d'information préalable lors de laquelle le générateur poura être examiné sera organisée le 04-12-2020 à 10h au bureau de représentation d'ACTED à Brazzaville. La participation de tous les soumissionnaires intéressés à cette séance d'information est préférable mais non obligatoire.

Toutes les offres d'achat doivent être soumise avant le 10/12/2020 à 16:30 pm à (aux) l'adresse(s) mentionnées ci-dessus dans une enveloppe scellée.

ACTED ne prend en charge aucun frais ou dépense étant occasionné(e) pour le soumissionnaire par la préparation et la soumission de son offre à ACTED.

La séance d'ouverture des offres se tiendra le 11/12/2020 à 10 :00 am dans le bureau de représentation d'ACTED à Brazzaville. La présence des représentants des soumissionnaires est autorisée. Pour toute question concernant l'appel d'offres, veuillez contacter le bureau de Coordination ACTED à Brazzaville au plus tard le 08-12-2020 à 10h00, par téléphone (+242 05 52 80 003/ 06 95 91 992) ou par email à bouenza.log-fin@acted.org

BURKINA FASO

Roch Marc Christian Kaboré réélu dès le premier tour

Derrière lui viennent deux ténors de l'opposition: Eddie Komboigo, candidat du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), parti de l'ancien Président Blaise Compaoré. Il arrive deuxième avec 15,48% des suffrages, tandis que Zephirin Diabré de l'Union pour le progrès et le changement (UPC) arrive troisième avec 12,46% des voix.

Derrière lui viennent deux ténors de l'opposition: Eddie Komboigo, candidat du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), parti de l'ancien Président Blaise Compaoré. Il arrive deuxième avec 15,48% des suffrages, tandis que Zephirin Diabré de l'Union pour le progrès et le changement (UPC) arrive troisième avec 12,46% des voix.

Après une journée de suspension, la Commission électorale nationale indépendante avait décidé de reprendre la publication des résultats commune par commune. Une décision prise en l'absence des cinq commissaires de l'opposition qui ont suspendu leur participation aux travaux. Et pour cause: la manière dont se déroulait la compilation au niveau des centres communaux.

Dans une déclaration, Newton Ahmed Barry, président de la CENI, a expliqué que la Commission avait fait le constat que certains Centres communaux de compilation, (CCCR), n'avaient pas fait la compilation manuelle, comme le prévoit la loi, se limitant à une compilation dite électronique, via un logiciel. La CENI leur a donc demandé de le faire au plus vite et ainsi de pouvoir remonter au niveau national les résultats issus de ces compilations manuelles. *«C'est ainsi que de façon unanime nous avons commencé la proclamation des premiers résultats des communes.»*

Selon lui, les cinq commissaires de l'opposition ont ensuite demandé la suspension de cette proclamation le temps que ces compilations manuelles parviennent à la CENI. Ce que cette dernière a finalement fait lundi.

Mais pour Newton Ahmed Barry, 24 heures plus tard, mardi, il a fallait aller de l'avant: *«Au moment où je vous parle, nos cinq camarades ne sont toujours pas revenus. Il se trouve que nous sommes aussi tenus par les délais et donc les 10 commissaires ici présents ont décidé de la reprise des examens, de la validation et de la publication des résultats».*

La Commission électorale avait un délai de sept jours pour proclamer les résultats provisoires. Ils doivent être ensuite validés par le Conseil constitutionnel.

Gaule D'AMBERT

RD CONGO

Décès de Boucard Kasonga, président de l'Union nationale des journalistes

La presse en République Démocratique du Congo est en deuil. Elle pleure Joseph Boucard Kasonga Tshilunde, président national de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC), décédé inopinément, le 17 novembre 2020 à Kinshasa, des suites d'une maladie.

Joseph Boucard Kasonga

L'information est tombée comme un coup de tonnerre; elle a été annoncée par le président de l'UNPC, section Kinshasa, Jean-Marie Kasamba. Après l'annonce de la disparition du journaliste, des messages de condoléances continuent à venir de partout. Des hommages ont été présentés à sa famille biologique, mais aussi à la corporation des journalistes de son pays qu'il a servie pendant de nombreuses années.

Joseph Boucard Kasonga Tshilunde a quitté ce monde en cours de mandat à la tête de l'UNPC après avoir été réélu lors du 9e congrès de cette structure, tenu les 5 et 7 octobre 2020 à Moanda dans la Province du Kongo central. Des sources proches de sa famille ont indiqué que le journaliste est mort quelques jours avant son anniversaire de 70 ans qu'il aurait célébré, le 8 décembre prochain. Son inhumation a eu lieu quelques jours après à Kinshasa. Le disparu qui était éditeur du journal EVEIL dirigeait la corporation des journalistes depuis 2014.

Alain-Patrick MASSAMBA

A VENDRE

Terrain de 20m² x 20m² à Mayanga - Ngampoko, vers l'église catholique.
Contacts:
06 944 07 44/
05 3462825

NIGER

Hommage à l'ancien Président Mamadou Tandja

Le Niger a rendu hommage à son ancien Président Mamadou Tandja, décédé, à l'âge de 82 ans, mardi 24 novembre 2020 des suites d'une longue maladie. L'ancien Président avait dirigé le Niger pendant onze ans, jusqu'à son renversement par l'armée.

Mamadou Tandja

Depuis son décès, des louanges religieuses musulmanes se sont déroulés devant son domicile, avec affluence. Parents et amis ont défilé pour présenter leurs condoléances et rendre hommage à l'ex-chef de l'Etat, décédé. *«On a travaillé ensemble à Maradi. Il était préfet, et j'étais maire de la ville. Et là, ça a été remarquable»,* a témoigné l'ancien Premier ministre Mamane Oumarou. Alors que le ministre Boukari Wassalké qui était son compagnon politique se souvient des moments marquants vécus avec lui. *«Je garde de Tandja Mamadou le souvenir d'un homme d'Etat, nationaliste, patriote. Je pense que c'est un baobab qui est tombé»,* a-t-il confié.

Elu en 1999 et réélu en 2004, Mamadou Tandja a été renversé par un coup d'Etat militaire en 2010 après avoir tenté de se maintenir au pouvoir en faisant modifier la Constitution. Considéré comme *«un grand artisan du développement»,* il a tout de même marqué le Niger.

Affaibli par la maladie ces derniers temps, Mamadou Tandja recevait de moins en moins dans sa résidence de Niamey. Il ne s'intéressait plus que de loin à la politique et aux destinées de son ancien parti, le Mouvement national pour une société du développement (MNSD), aujourd'hui dirigé par Seini Oumarou qui, en réalité, ne lui a jamais été proche.

Les obsèques officielles Mamadou Tandja ont eu lieu ce jeudi 26 novembre au palais de la présidence, sous la direction du Président Mamadou Issoufou, suivies de son inhumation à Maïné-Soroa, sa ville natale, dans la région de Diffa.

Aristide Ghislain NGOUMA

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH,
Rue MPANZOU, Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10
E-Mail: noelmountounotairel@gmail.com

«SADA CONGO»
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
CAPITAL: 10.000.000 FRANCS CFA
Siège social: 4e étage de la tour MAKASSI, à côté de l'Evêché
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du trente décembre deux mil dix-neuf, enregistré le trente décembre de la même année au Domaine et Timbres de Pointe-Noire Centre, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée «SADA CONGO» SARL U, au capital de F.CFA DIX MILLIONS (10.000.000), dont le siège est établi à Pointe-Noire, 4e étage de la tour MAKASSI, à côté de l'Evêché.

La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo:
*Achat et vente des véhicules neufs;
*Réparation et vente des pièces détachées ;
*Vente et montage des pneus ;
*Vente lubrifiants, location des véhicules (courte, moyenne et longue durée); *Importation et exportation des véhicules.

Et, plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Monsieur Geoffroy Michel DIBAKALA est nommé Gérant de la société, pour une durée indéterminée.

La société est inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le NO CG-PNR-01-2020-B12-00019.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU

ANNONCE

La Société Générale Congo (SGC) lance des appels d'offres concernant les domaines suivants :

• La maintenance et l'entretien des onduleurs, appel d'offres référencé N° AOO/004/SGC-UPS/LOG/2020 ;

• La maintenance et l'entretien des groupes électrogènes, appel d'offres référencé N°AOO/002/SGC-GE/LOG/2020. ;

• L'approvisionnement en carburant des groupes électrogènes, appel d'offres référencé N° AOO/003/SGC-FUEL/LOG/2020.

Les dossiers d'appel d'offres seront gratuitement transmis aux soumissionnaires qui feront part de leur intéressement à l'adresse électronique suivante : achats.sgc@socgen.com, au plus tard le vendredi 04 décembre 2020.

La Direction Générale

NSIA ASSISTANCE AUTO

PRESTATIONS GARANTIES

En tant qu'assuré, vous bénéficierez des prestations ci-après :

1 Assistance panne résorbable

Cette prestation vous offre une assistance si vous vous retrouvez par inadvertance avec une batterie hors service, en panne sèche, ou avec une crevaison. La société D.E.C (Dépannage Les Experts du Congo) viendra vers vous, avec le nécessaire pour vous dépanner sur place.

2 Assistance remorquage du véhicule

Cette prestation consiste à aller chercher votre véhicule immobilisé suite à un accident, ou à une panne non résorbable sur place, pour le ramener au point de départ ou à la destination souhaitée, ou à défaut le garage de votre choix.

3 Assistance retour à la maison des passagers à bord

Si vous ne pouvez plus poursuivre votre déplacement pour cause de gravité de votre panne, la société D.E.C ramènera tous les passagers qui se trouvaient à bord du véhicule remorqué, soit à leur point de départ, soit au lieu qui leur permettra de rejoindre leur destination finale plus aisément.

4 Alerte de la protection civile, Pompiers, Police ou Gendarmerie-Accompagnement d'un Facilitateur

Cette prestation consiste à informer les autorités compétentes en matière d'accident, et à faire la facilitation avec une fiche d'aide au constat et des photos numériques à l'appui. Un facilitateur vous aidera, dans vos démarches auprès desdites autorités.

5 Véhicule de remplacement

(exclusivement réservée aux véhicules assurés en garanties « Dommages aux véhicules »)

Cette prestation consiste à vous fournir à compter de la survenance du sinistre entrainant l'immobilisation de votre véhicule, ou mettant en danger votre sécurité, un véhicule de remplacement présentant des caractéristiques similaires à celles du véhicule sinistré, en termes de typologie. La mise à disposition ne peut excéder une durée totale cumulative de dix (10) jours, durant période de garantie du contrat.

N.B : Les dommages doivent être préalablement constatés sur les lieux du sinistre, par les agents de la société D.E.C qui y sont présents.

La prise en charge de l'assuré est effectuée à sa demande en appelant directement le call center de la société D.E.C ouvert et accessible tous les jours de la semaine sans interruption (7j/7 ; 24H/24), sur l'ensemble du territoire de la République du Congo.

CONTACTS D.E.C : +242 06 465 07 07

05 629 23 23 / 05 547 80 16 06 633 64 21 (WhatsApp)
Congo : 1, Avenue Cardinal BIAYENDA,Angle rue Sergent Malamine - BP : 1151 Brazzaville
www.groupensia.com - Suivez nous également sur
NSIA

POURQUOI
UN PARTENARIAT AVEC NOUS?

Un partenariat avec la DEC revient à confier son portefeuille clients à une entreprise professionnelle, dynamique et structurée. C'est une alliance avec des professionnels sérieux ayant le sens des responsabilités et la compétence nécessaire attendue dans le domaine du dépannage et du remorquage. Nos équipements de pointe, notre expérience et notre professionnalisme sont mis en permanence à votre service. Peu importe le lieu, l'heure, la nature et la taille du problème, la fiabilité de DEC est sans faille. DEC, un partenaire sûr en toute circonstance.

DEC
DÉPANNAGE LES EXPERTS DU CONGO

En partenariat avec NSIA

AVEC DEC
L'EXPÉRIENCE ET
LE PROFESSIONNALISME
FONT LA DIFFÉRENCE

NOUS CONTACTER
00242 06 465 0707
depannagelesexpertscongo@gmail.com
depannagelesexperts.com

24h 7/7

L'EXPÉRIENCE ET
LE PROFESSIONNALISME
FONT LA DIFFÉRENCE.
ENLEVEMENT ET RAPATRIEMMENT DES VEHICULES ET DE SES OCCUPANTS DANS LES MINUTES QUI SUIVENT LA PANNE OU L'ACCIDENT SUR TOUTE L'ETENDUE DU TERRITOIRE NATIONAL DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

depannagelesexperts.com

AFD

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

N°012-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/20

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN DEVELOPPEMENT SOCIAL DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET LISUNGI

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le projet Lisungi Système de Filets Sociaux.
2. Le Gouvernement de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce financement pour financer le contrat de service d'un consultant individuel, expert en développement social de l'Unité de Gestion du Projet.
3. L'expert en développement social sera chargé chargé de gérer les aspects sociaux de toutes les opérations du Projet Lisungi. Plus spécifiquement, il aura pour missions de :
- Garantir la prise en compte effective de l'évaluation sociale dans la mise en œuvre des sous projets ou activités financés par le Projet ;
- Assurer la coordination du suivi des indicateurs de performances sociales des sous projets en fonction de l'évolution de la problématique au niveau de la zone du Projet ;
- Développer une vision prévisionnelle des questions sociales dans les sous-projets à réaliser dans le cadre du Projet ;
- Contribuer à la préparation et à la mise à jour de tous les documents de sauvegarde sociale (PEES, PGMO, PMPP, etc.) ;
- Suivre et évaluer la mise en œuvre globale des documents de sauvegardes sociales ;
- Veiller à ce que les principes de sauvegardes sociales soient pleinement respectés et mis en œuvre tout au long du projet ;
- Assurer la collaboration entre les institutions nationales et les organisations de la société civile, laquelle collaboration est axée sur le développement social ;
- Contribuer à la préparation des termes de référence, des dossiers techniques et financiers, des dossiers de consultations, d'appel d'offres et contrats de marché de service, fournitures et travaux, dans son domaine de compétence ;
- Suivre, contrôler et évaluer les contrats des opérateurs et prestataires de service avec les services techniques dans son domaine de compétence ;
- Veiller au respect et à l'intégration effective des prescrits des instruments de sauvegarde sociale élaborés dans le cadre du Projet notamment le CPPA, PPA et le CPR ;
- Veillez au respect des prescrits du nouveau Cadre Environnemental et Social en général et des Normes environnementales et sociales de la Banque Mondiale en particulier durant la mise en œuvre du projet.
4. La mission de spécialiste en développement social s'étendra sur une durée prévisionnelle d'un (01) an renouvelable selon les performances et résultats atteints. L'exécution du projet Lisungi est prévue sur une période totale de deux (02) ans. Une période d'essai de trois (03) mois lui sera accordée au moment de son recrutement.
5.Pour conduire cette mission, le/la candidat(e) devra :
- Avoir un diplôme d'études universitaires (Bac+4) en sciences sociales ou dans toute autre discipline connexe (anthropologie, sociologie, politiques publiques, développement communautaire, etc.) ;
- Justifier d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans le domaine des questions sociales et de genre dans le contexte de projets régionaux ou à caractère régional avec une expérience avérée en analyse sociale et en intégration du genre dans les projets ;
- Justifier d'une expérience avérée dans l'utilisation des approches participatives du développement et de la collaboration avec la société civile, les ONG, l'administration locale, le secteur privé, les organisations des femmes et des jeunes et autres parties prenantes concernées ;
- Disposer des aptitudes et qualités ci-après :
• Capacités avérées de travail sur terrain et sur les sites des Projets;
• Bonne connaissance des lois et des règlementations nationales existantes sur la gestion des questions sociales constitue un atout ;
• Avoir une bonne connaissance des normes, des directives et des politiques de la Banque mondiale en matière de gestion sociale constitue un atout ;
• Très bonne compétence en communication orale et écrite dans la langue française qui est la langue officielle de travail. La connaissance des langues locales (Lingala, Kituba) constitue un avantage ;
• Bonne capacité de préparation des rapports et des documents de travail et de leur présentation devant la hiérarchie ;
• Bonne connaissance de l'utilisation de l'outil informatique, incluant Word, Excel, Power Point et autres logiciels ;
- Avoir la capacité de travailler sous pression.
6.Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la méthode de sélection des Consultants Individuels consignée dans le Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018.
7. Les candidats intéressés devront soumettre un dossier de candidature en langue française, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies comprenant :
- une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet Lisungi;
- un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le/la candidat (e) dispose des qualifications et expériences pertinentes pour la mission, avec mention de trois références professionnelles ;
- une copie du diplôme;
- une copie des attestations de travail justifiant les qualifications et des attestations de formation en rapport avec la mission.
Les dossiers de candidature sont à déposer au plus tard le 08 décembre 2020 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous plis fermé et portant la mention «Avis d'appel à candidature N°012-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/20, relatif au recrutement d'un expert développement social de l'unité de gestion du projet » « A n'ouvrir qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures » ou envoyés par mail à l'adresse recrutement.lisungi@gmail.com.
8.Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références complets et les renseignements complémentaires au siège du programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis ancien siège du PARSEGD, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : (+242) 06 653 70 07/06 698 26 87; E-mail : lisungiprojet@gmail.com, du lundi au vendredi (de 09H00 à 16H00, heures locales).

Fait à Brazzaville, le 23 novembre 2020

Le Coordonnateur

Le Coordonnateur

Alfred Constant KIAKOUAMA

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE

Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo

«PRODIVAC»

AMI N° 002/MPSIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020

Secteur: Agriculture
Référence de l'accord de financement: Prêt FAD 2000200006402
N° d'identification du Projet: P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo «PRODIVAC», et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat: «Recrutement d'un Expert (e) en Sauvegarde Environnementale et Sociale».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent notamment: (i) S'assure que pour chaque composante du projet, les consultant sont recruté pour la préparation des EIES, PGES et d'autre plan comme, le Plan de Gestion des Pestes et Pesticides (PGPP) et le manuel de Systèmes de Gestion Environnemental et Social (SGES) par chaine de valeurs, etc en conformité avec les procédure détailles dans le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) du projet; (ii) S'assure que tous les étude E & S et plan d'actions y afférant sont revue et valider par la Direction de l'environnement avant le début des travaux; (iii) S'assure que les PGES Chantier (PGESC) sont prépare pars les entreprises et valide avant le début des travaux; (iv) Assurer le suivi environnemental et social du projet; (v) Évaluer, prévenir les impacts néfastes des infrastructures; (vi) Définir en concertation avec les autorités en charge de l'environnement les clauses environnementales et sociales à ajouter aux contrats passés dans le cadre des activités du projet; (vii) Participer à l'élaboration des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) pour les grands travaux en y intégrant les clauses environnementales et sociales; (viii) S'assurer que les budgets nécessaires à la réalisation des différentes activités y afférentes sont prévus comme les couts du PGES, les couts pour l'audit indépendante de la conformités environnementale et social requis annuellement dans le PTBA du projet; (ix) Veiller au respect des clauses environnementales et sociales lors des missions de supervision sur les chantiers; (x) Participer à l'élaboration et à la diffusion du manuel de gestion des plaintes et au suivi des plaint reçu (xii) Appuyer les équipes de terrain et les comités locaux dans le suivi environnemental et social des chantiers, (xii) Assurer la sensibilisation et la formation du personnel du projet sur l'impact environnemental et social (techniciens et animateurs, entreprise et bureaux d'études) ainsi que les Comités locaux en vue d'une bonne pratique durable des dispositions environnementales au niveau des zones du projet etc; (xiii) Exiger et revoir les rapports de suivi E & S de l'Entreprise et de l'Ingénieur Conseil; (xiv) Prépare et soumettre à la Banque des rapport trimestriels et annuelles sur la mise en œuvre du PGES y comprise les lacunes identifiées et les mesures corrective qui y ont été apportées. Les rapports trimestriels devront être conforme au canevas de la BAD du Format du Rapport Périodique des mises en œuvre des mesures environnementales et sociales (xv) Préparé les TDR pour l'audit indépendante de conformité environnemental et sociale requis chaque année; (xvi) Recruter les consultants pour les études additionnelles ou la mise en œuvre des activités du PGES ne relevant pas des entreprises des travaux.

3. La durée du contrat est de douze (12) mois à temps plein. Le (a) candidat (e) retenu (e) sera invité (e) à signer un contrat d'une année renouvelable après une évaluation de ses performances jugées satisfaisantes. L'Expert (e) en sauvegarde environnementale et sociale travaillera à Brazzaville au siège de l'Unité de Coordination du PRODIVAC avec des missions en milieu rural.

4. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée «l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle» invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier: (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des contrats analogues).

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CVs conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: http://www.afdb.org.

6. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes: de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+1).

7. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 10 décembre 2020 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante: «AMI N°002/MPIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020: RECRUTEMENT D'UN EXPERT (E) EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE», ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après:

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de: Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

N°13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez
Brazzaville-Congo
Tél: (242) 04 464 31 31/ 06 612 76 84/
E-mails:
prodivaccongo@gmail.com/pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 26 novembre 2020

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Benoît NGAYOU

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE

Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo

«PRODIVAC»

AMI N° 003/MPSIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020

Secteur: Agriculture
Référence de l'accord de financement: Prêt FAD 2000200006402
N° d'identification du Projet: P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo «PRODIVAC», et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat: «Recrutement d'un (e) Responsable des Infrastructures Rurales».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent notamment: (i) Contribuer à la préparation du Plan de travail et Budget annuel du projet; (ii) Participer et Coordonner les activités de planification des infrastructures rurales structurantes du projet (iii) Assister le Spécialiste dans l'élaboration, la compilation et la finalisation du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) du projet; (iv) Assister l'Unité de Coordination du projet dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des conventions de partenariat avec les collectivités locales et les services techniques publics départementaux (DDER); (v) Préparer des Termes de référence concernant les prestations d'études et de contrôle des travaux pour la réalisation des différentes infrastructures (de désenclavement, d'accès à l'eau potable, d'assainissement, entrepôts de stockage et conditionnement); (vi) Examiner et approuver les rapports d'études des différentes infrastructures ainsi que les rapports d'avancement fournis par les prestataires de maitrise d'œuvre (Bureau de contrôle de travaux, services techniques); (vii) Assurer la supervision de l'exécution des différents marchés d'infrastructures en collaboration avec les collectivités locales, les directions techniques sectorielles concernées; (viii) Appuyer l'organisation des bénéficiaires d'infrastructures collectives en associations d'usagers et la mise en place de comités de gestion des infrastructures y compris les activités de renforcement de capacités (préparation de Termes de références, organisation et supervision des formations…) des membres de ces comités; (ix) Rédiger les rapports périodiques (mensuels, trimestriels, et annuels) de mise en œuvre des activités de la sous-composante «infrastructures structurantes» et (x) Maintenir des relations étroites avec les autorités administratives, les collectivités locales les acteurs des filières agricoles, les services publics déconcentrés et autres partenaires du projet.

3. La durée du contrat est de douze (12) mois à temps plein. Le (a) candidat (e) retenu (e) sera invité (e) à signer un contrat d'une année renouvelable après une évaluation de ses performances jugées satisfaisantes. Le (a) Responsable en Infrastructures Rurales travaillera à Brazzaville au siège de l'Unité de Coordination du PRODIVAC avec des missions fréquentes en milieu rural.

4. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée «l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle» invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier: (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des contrats analogues).

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CVs conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: http://www.afdb.org.

6. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes: de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+1).

7. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 10 décembre 2020 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante: «AMI N°003/MPIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020: RECRUTEMENT D'UN (E) RESPONSABLE DES INFRASTRUCTURES RURALES», ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après:

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de: Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

N°13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez
Brazzaville-Congo

Tél: (242) 04 464 31 31/ 06 612 76 84/

E-mails:
prodivaccongo@gmail.com/
pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 26 novembre 2020

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Benoît NGAYOU

DOYENNE SAINT PAUL (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Mgr Anatole Milandou a installé le père Richard Mouanda comme curé doyen

L'esplanade de l'église Saint Benoît de Nganga-Lingolo a été le lieu retenu pour la célébration de la messe au cours de laquelle Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, a installé le père Richard Le Savant Mouanda, curé de la paroisse Saint Benoît de Nganga-Lingolo, en qualité de curé doyen du doyenné Saint Paul. C'était dimanche 8 novembre 2020.

Mgr Anatole Milandou (à dr) et le père Richard Le Savant Mouanda

Présidée par l'archevêque, la messe a été concélébrée par les pères Richard Le Savant Mouanda, Brel Malela Daouda, vicaire épiscopal chargé de la vie consacrée, supérieur de la région Cardinal Emile Biayenda de la congrégation du Saint Sacrement, Jack Alden Nkodia, vicaire paroissial, Jean de Dieu Passy, curé de la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo, les abbés Aristide Milandou Diabankana, curé doyen du doyenné Saint Pie X, Mathieu Bakanina, curé de la paroisse Saint Pie X de l'OMS, Raymond Nzonzi, curé de la paroisse Saint Paul de Madibou, etc.

Plusieurs personnalités de divers rangs ont compté parmi les participants à la messe à l'instar de Jean Lounana Kouta, conseiller à la présidence de la République.

«Aujourd'hui, nous célébrons le 32e dimanche du temps ordinaire. Au cours de cette messe, Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, va installer le père Richard Le Savant Mouanda, curé de la paroisse Saint Benoît de Nganga-Lingolo, en qualité de curé doyen du doyenné Saint Paul qui dirigera désormais ce doyenné qui regroupe 8 paroisses: Saint Joseph de Linzolo, Saint Michel de Goma Tsé-Tsé, Saint Antoine de Padoue de Koubola, Saint Alphonse Marie de Liguori de Kibina, Saint André Kaggwa de Kombé, Saint Padre Pio de Mbouono, Saint Paul de Madibou et Saint Benoît de Nganga-Lingolo. Bien-aimés, Peuple de Dieu, la sagesse de Dieu se laisse trouver par l'homme qui la cherche dans sa vie, dans la prière et la contemplation. C'est une sagesse fondée sur l'espérance au Christ, qui reviendra dans notre vie, pour nous introduire dans une vie nouvelle. Soyons donc vigilants pour attendre la venue du Seigneur dans l'espérance et la foi.», a déclaré le coryphée du jour.

Au début de la célébration eucharistique, le père Richard Le Savant Mouanda a prononcé son engagement de fidélité à l'Eglise et à son magistère: *«Moi, Richard Le Savant Mouanda, en assumant les fonctions de curé de cette paroisse, et de curé doyen du doyenné Saint Paul, je promets que je garderai toujours la communion avec l'Eglise catholique tant les prises de parole que dans la manière d'agir, avec beaucoup de zèle et une grande fidélité. Je m'acquitterai de mes devoirs envers l'Eglise, aussi bien envers l'Eglise universelle qu'envers l'Eglise particulière dans laquelle j'ai été appelé à accomplir selon les prescriptions du Droit mon service.»*, a-t-il affirmé.

C'est le père Richard Le Savant Mouanda qui a lu l'évangile selon Saint Matthieu 25, 1-13.

Dans son homélie, Mgr Anatole Milandou a fait remarquer : *«Le mois de novembre est le mois où l'Eglise nous demande de prier de manière particulière pour les morts. C'est un devoir pour nous les vivants de penser à ceux qui nous ont quittés. Nous savons que personne, personne n'échappera à la mort. C'est pourquoi, ce dimanche ci, deux textes de cette eucharistie nous sont proposés. Textes qui nous invitent à une réflexion sur les fins eschatologiques. Une réflexion sur les derniers temps, sur le retour du Christ. Nous nous approchons de la fin de l'année liturgique. Ce dimanche comme les deux dimanches suivants, nous sommes placés devant la perspective du retour du Seigneur. La liturgie nous aide à méditer sur les derniers temps. Ainsi, l'Eglise comme une pédagogue, nous invite à réfléchir sur l'eschatologie, sur*

Père Richard Le Savant Mouanda

le retour du Seigneur.»

«Le Seigneur vient, mais pour qu'il y ait rencontre, il faut que nous soyons prêts à l'accueillir : la lampe allumée et la provision d'huile que nous devons avoir. Ces derniers temps, pour nous, c'est l'occasion de réfléchir sur la mort, sur notre mort.», a poursuivi l'archevêque. Et d'ajouter: *«Saint Paul qui a rencontré le Seigneur quand il allait persécuter les chrétiens sur le chemin de Damas. Il fait cette grande expérience du Jésus ressuscité. Mais qui es-tu Seigneur? Mais, je suis celui que tu es en train de persécuter. Quand tu persécutes les chrétiens, c'est moi que tu persécutes. A partir de ce jour-là, Saint Paul s'est retourné, s'est converti. Quand vous lisez, les pages de saint Paul, c'est vraiment l'illumination du Christ qui est ressuscité. C'est la lumière du Christ. Si Christ n'était pas ressuscité, s'il n'avait pas cette expérience, il n'aurait pas écrit ces belles pages sur la résurrection du Seigneur. Ces pages qui sont illuminées. Croyons en la résurrection du Seigneur et nous devons travailler chaque jour à rencontrer le Seigneur.»*, a relevé le prédicateur.

Ensuite s'est déroulé le rituel d'installation du curé doyen marqué par la remise de la chasuble, la profession de foi, la remise des clés et de la bible, et l'installation sur le fauteuil de la présidence de la messe pour la suite.

Après la récitation des vérités contenues dans le credo, (la profession de foi) aussi bien par le curé doyen que par le peuple de Dieu, a suivi le renouvellement des promesses sacerdotales faites le jour de son ordination presbytérale par le curé doyen dont la promesse de vivre avec l'évêque et ses successeurs dans le respect et l'obéissance.

Peu avant la fin de la messe animée par la schola populaire et la chorale paroissiales, Fulbert Mbongolo Salabandji, vice-président du Conseil pastoral paroissial, a prononcé le mot de remerciements dans lequel il a affirmé, s'adressant à l'archevêque et au curé doyen: *«Au nom du curé et en mon propre, je vous présente mes chaleureuses salutations, je ne saurai comment exprimer la grande joie qui anime les cœurs des chrétiens de vous avoir parmi nous. Excellence Mgr Anatole Milandou, le choix que vous avez porté sur le curé de notre paroisse en le nommant et en l'installant comme curé doyen est une marque d'honneur. Au curé doyen, le travail qui vous attend est aussi grand qu'important et complexe. Les chrétiens vous soutiendront dans la prière pour amener à bien cette lourde tâche.»*

Père Casimir Moukouba, directeur diocésain de la liturgie, a lu les annonces diocésaines en mettant un accent sur l'impôt diocésain imposé à tous les chrétiens de l'archidiocèse pour réhabiliter le Petit séminaire Saint Jean de Brazzaville. Fixé à 2.000 frs, cet impôt est payable sur une période de trois mois.

Dans son mot de remerciements, le père Richard Le Savant Mouanda a souligné: *«Tout simplement remercier l'archevêque pour sa présence parmi nous, il est dit que le mot le plus noble pour cristalliser la mémoire des excellents s'appellent merci. Merci père évêque pour votre présence parmi nous. Votre présence nous fait chaud au cœur. Merci surtout pour la confiance que vous avez portée sur ma personne. Par la confiance, il faut répondre certainement par la confiance. En tout cas, merci père-évêque. Merci à mon supérieur, le père régional, le père Brel Malela Daouda, qui m'avait consulté, qui m'avait demandé vraiment d'assumer cette charge.»*

Avant de clore son mot, le nouveau curé doyen a remis une paire des bottes et un arrosoir à l'archevêque et au supérieur de la région Cardinal Emile Biayenda de la congrégation du Saint Sacrement.

Après la bénédiction finale, la procession de sortie de la messe s'est ébranlée vers l'oratoire où l'archevêque a procédé à sa bénédiction.

Qui est le père Richard Le Savant Mouanda

Né le 27 avril 1972, à Brazzaville, Richard Le Savant Mouanda, est fils de Daniel Mouanda et de Jeanne Bahadila, tous deux rappelés à Dieu. Il est religieux du Saint Sacrement par sa première profession religieuse le 8 septembre 1997, à Koudiadiène au Sénégal.

A la fin des études de théologie à Kinshasa, en R.D Congo, il est ordonné prêtre, le 2 août 2002, à Brazzaville. Il sera affecté comme vicaire paroissial à Saint Pierre-Claver de Bacongo, puis à Saint Benoît de Nganga-Lingolo. C'est de cette paroisse qu'il rejoint la communauté de Pointe-Noire, comme vicaire à la paroisse Saint Esprit de Mpaka, puis comme curé. Soucieux de compléter sa formation avec les sciences humaines, il est de nouveau affecté à Brazzaville, dans la communauté du Barrage à Kinsoundi en vue d'une formation en psychologie à l'Université Marien Ngouabi qu'il achèvera avec une maîtrise.

Affecté de nouveau à Saint Pierre-Claver, comme vicaire paroissial, il devra de nouveau quitter cette paroisse pour un an après et revenir à Saint Benoît comme curé par la nomination de Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, le 19 juillet 2020. Il est aussi appelé à animer la vie du doyenné Saint Paul.

Gislain Wilfrid BOUMBA

FRATERNITÉS FÉMININES CATHOLIQUES DU CONGO

Joséphine Songuemas née Mampoumba rappelée à Dieu

Nous avons appris le décès à Brazzaville, le 19 novembre dernier, de Joséphine Songuemas née Mampoumba, ancienne élève de l'Ecole Anne Marie Javouhey, l'une des pionnières des Fraternités féminines catholiques du Congo. Les obsèques ont lieu ce vendredi 27 novembre 2020 au cimetière du centre-ville.

Nous y reviendrons dans nos prochaines livraisons.

PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT-ANNÉE B-

«Veillez, car vous ne savez pas quand le maître viendra»

Textes: *Is 63, 16b-17-19b. 64, 2-7; Ps 80 (79); 1 Co 1, 3-9; Mc 13, 33-37*

Ce premier dimanche de l'Avent, nous commençons la longue et décisive marche vers la célébration et l'intériorisation du mystère du Christ, notre Seigneur et notre Dieu. Marche qui exige qu'on jette tout d'abord un regard sur nos bagages pour savoir si nous avons pris l'essentiel. Pour un long voyage, c'est nécessaire et important. Mais en même temps, il faut veiller à ce qu'ils ne soient pas trop encombrants pour pouvoir laisser de côté ce qui ne nous servira pas. Mais ce voyage se déroule dans un contexte socio-politique très trouble, un contexte de questionnement et de désespérance où la (non) signature des accords avec le FMI pour notre pays nous plonge encore dans les doutes et augure des lendemains difficiles sur le plan économique sans oublier des conséquences économiques et sociales de la pandémie de la COVID-19. Ne parlons pas des délestages et de la pénurie chronique du carburant dans un pays pétrolier sans aucun mot d'explication de nos autorités.

L'annonce de la venue du Seigneur pour nous fait écho à cette supplication de la prière d'Isaïe dans la première lecture: *«Reviens, Seigneur, pour l'amour de tes serviteurs»*. Cette supplication est celle d'un peuple humilié, écrasé, dispersé, ces noirs d'Afrique en quête d'un avenir meilleur pour leur famille, mais très souvent chosifiés et violentés tant chez eux que dans certains pays d'accueil en Afrique ou ailleurs, dans l'indifférence totale; ces peuples dont l'avenir est incertain, sans visibilité à cause en grande partie de la méchanceté et de la mauvaise foi d'un groupuscule d'hommes et de femmes qui tient en main les destinées de millions de personnes. Mais quand tout semble désespéré, il y a toujours des hommes et des femmes pour rallumer le feu de l'espérance. C'est important pour nous qui vivons dans ce monde où le désespoir est plus mortel que jamais.

L'objet de ce voyage, c'est justement la rencontre avec Dieu qui s'incarne dans l'histoire des hommes. C'est la Noël. C'est lui qui est notre espérance. Mais cela exige un temps de préparation, d'attente. C'est l'Avent (mot latin *«adventum»*, qui signifie *«avènement», «arrivée»*). Jésus parle de sa venue, de son avènement comme un événement qui va arriver. Mais l'arrivée du Fils de Dieu peut ressembler à ce qui s'est passé à l'époque de Noé. Pour Jésus nous sommes toujours aux jours de Noé. Et sa description de ce qui occupe les gens est le portrait exact de notre société contemporaine: travailler, se nourrir, se marier, faire la fête. Rien de mal. Jésus ne les charge pas. Ce sont des hommes et des femmes qui respirent la joie de vivre. Mais quel est leur tort? Le fait de *«ne pas se douter de rien»*, de *«ne pas se soucier de l'essentiel, de «ne pas avoir une perception juste du réel»*. Ils ont l'air de se croire immortels en se bouchant les yeux sur leur condition humaine surtout s'ils possèdent des moyens matériels importants comme l'argent. Quand on en a, et surtout quand on en a beaucoup, nous donne la possibilité de faire ce que nous voulons, d'avoir ce que nous voulons, de se distinguer des autres, et même d'avoir du pouvoir sur les autres. Là, ceux qui ont de l'argent, qui sont à l'abri du besoin, courent deux gros risques: le premier est de mettre notre sécurité dans cet outil puissant qui nous donne un certain pouvoir sur les choses et les gens; alors que Dieu seul doit être notre sécurité comme nous rappelle Isaïe. Le second risque est que voyant tout le pouvoir que nous donne l'argent, on finit par se prendre pour un dieu. Dans l'Evangile, Jésus insiste très fortement sur cet appel à rester éveillés et vigilants. Très souvent nous voyons dans ce texte une exhortation à attendre dans la crainte le jour du jugement. Ce qui intéresse Jésus, ce n'est pas le jugement dernier et la fin du monde, mais bien notre comportement de tous les jours. C'est aujourd'hui que le Christ nous invite à une vigilance active et constante. De cette vigilance dépend la qualité de vie de notre famille, de notre Eglise et de notre monde. Dieu nous fait confiance et il compte sur nous. Il nous faut être vigilants et bien utiliser le temps qui nous est accordé. Il nous faut profiter du moment présent pour rendre notre monde plus humain, plus beau, plus *«vivable»*. Veiller, être prêts !

Si aujourd'hui nous avions à rencontrer notre créateur, serions-nous prêts? C'est la question que nous pose l'Avent… non pas pour nous effrayer mais pour nous inviter à utiliser de façon responsable le temps qui nous est donné. On dit souvent que la religion est l'opium du peuple, qu'elle nous empêche de vivre le moment présent, en attendant le ciel, en attendant la mort. C'est tout le contraire! Le christianisme nous invite à être vigilants et actifs maintenant, chaque jour. C'est le sens de l'Avent pour accueillir le Sauveur qui veut naître en nous.

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

NÉCROLOGIE

La famille Bassouamina, avec un cœur meurtri, vous annonce le décès de l'un des leurs: André BASSOUAMINA. La veillée se tient au n°100 de la rue Dolisie à Moungali. L'enterrement est prévu pour le mercredi 2 décembre.

ENFANCE

Rendre accessibles les services essentiels aux enfants en situation de rupture

Le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (REIPER) a organisé le 17 novembre à Brazzaville une table ronde sur *''l'accès des enfants en situation de rue aux services essentiels''. Celle-ci a réuni l'ensemble des acteurs impliqués dans la protection de l'enfance et l'Union européenne qui cofinance le projet Appui au développement des actions de prévention et d'assistance aux enfants vulnérables (ADAPAEV) et ''soutient diverses activités liées, entre autres, à la vulgarisation des Droits de l'enfant''*. Pour réfléchir aux approches permettant de garantir réellement les Droits et la pleine inclusion des enfants vivant dans la grande précarité.

Le présidium pendant la table ronde

Jean Clotaire Tomby, conseiller à la solidarité de la ministre des Affaires sociales, a soutenu que malgré les multiples défis à relever, le Gouvernement fournit des efforts pour que les enfants, notamment les enfants en situation de grande précarité aient accès aux services essentiels. *«On évalue à 900 le nombre d'enfants en situation de rue régulièrement accueillis par les quelques structures spécialisées existantes…Un cadre stratégique pour le renforcement du système national de protection de l'enfant a été validé par le ministère des Affaires sociales en 2015, pour encadrer l'action dans le domaine de la protection de l'enfance. Ce cadre s'articule autour d'une «approche systémique» qui traite les enjeux des droits de l'enfant de manière holistique et intégrée, chez l'enfant, la famille et la communauté, en mettant l'accent sur la prévention, la promotion et la prise en charge.*

Par ailleurs, des actions visant la protection de l'enfant sans discrimination ont été engagées: le développement et la mise en place des mécanismes communautaires de protection de l'enfant ont été établis dans deux départements: Brazzaville (Moungali) pour le milieu urbain et la Lékoumou (Sibiti) pour la zone rurale. Ils sont en cours d'évaluation avec l'appui de l'UNICEF. Un programme de protection sociale par les transferts sociaux apporte un soutien en nature ou monétaire aux ménages très pauvres; l'accompagnement social et la dotation en kits pour la scolarisation d'enfants non scolarisés ou déscolarisés, y compris les enfants des rues est assuré...

Face à la crise sanitaire liée à la COVID-19 et à l'insécurité supplémentaire subies par les enfants en situation de rue, certains acteurs sociaux se sont mobilisés pour poursuivre l'accompagnement des enfants et jeunes que fait le REIPER tant à Brazzaville qu'à Pointe-Noire. Pendant cette période, le ministère des Affaires sociales a porté son soutien aux centres d'accueil et d'hébergement des enfants de la rue en dispositifs de lavage des mains et en masques, vivres et non vivres.»

''«L'enfant, en raison de son manque de maturité physique et intellectuelle, a en effet besoin d'une protection et des soins spéciaux, notamment d'une protection juridique appropriée», souligne la Déclaration des Droits de l'enfant. Ratifier des traités internationaux et promulguer des lois est un premier pas fondamental pour garantir les Droits de l'enfant. Mais cela ne suffit pas. Les engagements doivent nécessairement se traduire en faits. Il faut rendre les droits des enfants réels'', a rappelé Marion Réache, chargée de coopération aux Droits de l'homme à la Délégation de l'Union européenne au Congo.

«Les services essentiels auxquels doivent accéder les enfants en situation de rue sont, entre autres, l'éducation, la santé, la protection juridique, la nutrition. La rue où vivent ces enfants est une zone de non droit. Il est donc important de renforcer la sensibilisation aux Droits de l'enfant pour le sortir de là, faire connaître ses droits afin qu'ils soient respectés», a dit Joseph Bikié Likibi, coordonnateur du REIPER.

Pour Marion Réache, cette table ronde est tombée à pic car l'année 2020 marque le 30e anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention internationale des Droits de l'enfant, dont le Congo est l'un des signataires sur les 196 Etats partis. *«L'avenir d'une nation passe par sa capacité à faire en sorte que sa jeunesse puisse apprendre et grandir dans un environnement sûr pour ensuite contribuer pleinement au développement socio-économique de son pays»*, a-t-elle souligné, louant le REIPER pour sa résilience dans la conduite des activités du projet ADAPAEV malgré le contexte perturbé par la COVID-19.

La table ronde fait partie des activités du festival des droits des enfants qui s'est tenu à Brazzaville du 20 au 22 novembre. Les mesures prises dans le cadre de la pandémie de la COVID-19 ont fait que le festival, cette année, a été célébré en format réduit sur des plateformes numériques, avec au menu des spectacles, des expositions pour mieux sensibiliser aux Droits de l'enfant.

Viclaire MALONGA

Conseil supérieur de la liberté de communication

Préserver le personnel contre la pandémie du Coronavirus

Les quatre sites abritant le Conseil supérieur de la liberté de communication ont été désinfectés pour mettre à l'abri le personnel contre le Coronavirus. Selon les récentes informations de l'OMS Afrique, la pandémie devient encore plus virulente qu'auparavant sur le continent africain. Les quatre sites ont été désinfectés vendredi 20 novembre 2020, sous la supervision du chef de cabinet du vice-président du conseil, Aurélien Desprès Taty.

Aurélien Desprès Taty

Le ministère de la Justice où travaillent le président et le vice-président; le palais des congrès qui abrite les commissions spécialisées et celles sous tutelle; l'ancien site de la Télévision congolaise à Bacongo où évolue le secrétariat administratif et la maison louée par la secrétaire comptable et son cabinet au quartier Batignolles ont été désinfectés.

«Si au Congo, on a tendance à dire qu'elle n'existe pas, la pandémie est présente dans le monde. L'OMS Afrique a déclaré récemment que l'Afrique risque de faire face à une deuxième secousse. Mais, on ne sait pas quelle sera son ampleur. Par rapport à cela, le Conseil supérieur de la liberté de communication a jugé bon de prévenir pour protéger son personnel», a dit Aurélien Desprès Taty à la fin de la désinfection.

Philippe BANZ

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE
Don n° TFOA4666
Unité de Coordination du Projet
B.P.: 14564 Brazzaville, République du Congo, Tel: 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel: pfdecong02011@yahoo.com

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°005/MEF-CAB/PFDE/AMI/20
«Recrutement d'un Cabinet, chargé de réaliser l'audit environnemental et social du Projet Forêt et Diversification Economique».

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), exécuté par la Banque mondiale et affecté au PFDE sous forme de Financement Supplémentaire (GEF 6 Nord Congo) et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après: «Recrutement d'un Cabinet, chargé de réaliser les audits environnemental et social du Projet Forêt et Diversification Economique»

2. L'Unité de coordination du PFDE, chargée par le Ministère de l'Economie Forestière de la mise en œuvre dudit projet, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus et à fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.).

3. L'auditeur qui sera retenu aura à vérifier l'application effective des dispositions des documents de sauvegarde du PFDE en vigueur dans la mise en œuvre des activités du projet Aussi, l'auditeur aurait-il à réaliser les différentes activités spécifiques liées aux résultats attendus tels que précisés dans les Termes de références.

4. Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivantes:
Les qualifications générales et expérience du cabinet dans son domaine de spécialisation choisi,
L'expérience du Cabinet dans la réalisation de missions similaires (dotée d'un plus grand poids), et
Le personnel permanent du Cabinet dans le cadre de sa gestion normale.

5. Un Cabinet sera sélectionné en accord avec les procédures de la Sélection basée sur la Qualification du Consultant défini dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, de janvier 2011.

6. Les Cabinets d'audit environnemental et social désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Références peuvent être consultés à la même adresse.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé et en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard 23 décembre 2021 à 16 heures 00 minutes à l'adresse ci-après: Le Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE) («le Client»), à Brazzaville, Quartier Plateau des 15 ans, numéro 1807, Rue Nkô; Téléphone 06 817 06 33 / 05 616 95 74
Courriel: *pfdecongo2011@yahoo.com*

Brazzaville, le 23 novembre 2020

Corine Victorine ONDZE DICKELET
Coordonnatrice du PFDE

ANNONCE LEGALE

DISSOLUTION DE LA SOCIETE SOTAF

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date de 17 septembre 2020 à Pointe-Noire, enregistré le 21 septembre sous le N°4981, folio 178/12. L'associé Unique de la société SOTAF, société à Responsabilité limitée, au capital de Francs CFA 1 000 000, dont le siège est sis à Pointe-Noire, Grand marché, B.P.: 1496, immatriculée au registre de commerce et du crédit mobilier sous le NO RCCM CG/PN/07 B197,

A, entre autres, décidé:
- De la dissolution anticipée de la société SOTAF par l'annulation du contrat de société, avec transmission universelle du patrimoine à l'associé Unique.

Une expédition du procès-verbal de ladite Assemblée a été déposée au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire et, en conséquence, le numéro 08 B 362 a été attribué audit dépôt.

Pour Avis,

Cabinet d'expertise Comptable B.A.C.C.F.

PUBLICATION

Bientôt un livre sur l'orchestre Super boboto de Brazzaville (SBB)

D'un volume de cent huit pages, intitulé «Amour pour le SBB», édité par LMI et préfacé par le musicologue Frédy Kebano, le livre est en chantier. Durant les nuits torrides des week-end tropicaux, plusieurs supporters et amateurs de musique ont vu leurs battements cardiaques se synchroniser avec ceux des artistes-musiciens qu'ils admiraient, partageant ainsi des émotions non dissimulées. C'est bien la première fois qu'Equateur Denis Nguimbi, auteur du livre, prenne la plume afin de partager avec vous son amour pour ce célèbre groupe musical congolais dénommé Super Boboto de Brazzaville, en sigle «SBB». Entretien.

La couverture du livre

**Le monde vous connaît plus dans le domaine des arts martiaux. Qu'est-ce qui vous a motivé pour écrire un livre spécial sur le SBB?*

**Je n'ai pas renoncé avec le sport, bien au contraire. Aimer la musique, c'est-à-dire se rendre régulièrement au bar-dancing pour suivre les concerts est une chose, écrire ou faire la biographie de ces acteurs en est une autre. J'ai toujours cru que je n'étais pas un mélomane, mais plutôt un fanatique de SBB. Après avoir régulièrement assisté à leurs nombreux concerts au Temple rouge Super Jazz, leur siège. En 1987, je me suis rendu compte qu'il y avait maintenant un vide autour de moi après leur dislocation. Ce vide, je l'ai ressenti surtout les jours de week-end. J'ai pensé après une recherche fastidieuse des éléments, écrire ce manuel qui n'est pas une fin en soi. Dans ce livre de 108 pages, je parle exclusivement de l'existence de l'orchestre, la biographie des artistes, les œuvres produites pendant les dix-sept ans d'existence. Les photos des musiciens présentées n'ont pas la même qualité, mais, elles ont le mérite de figurer dans ce travail qui, sans doute, se poursuivra par les spécialistes. Ils pourront, plus tard, l'enrichir à partir de ce socle. En somme, ce manuel redonne la possibilité à ceux qui l'ont connu de se remémorer le passé glorieux de l'orchestre. Il donne aussi la chance à la nouvelle génération de le découvrir à travers ces écrits. Les musiciens de SBB restent, pour moi, des génies, des prophètes. Ils ont chanté et développé tous les thèmes de la vie courante et de la politique, d'où l'appellation *«Orchestre populaire des populaires»*. Voilà le sens profond de ce livre.

**Comment êtes-vous êtes devenu fan de SBB?*

**Au milieu des années 70, encore à l'école primaire, à Kimongo-poste, je suivais régulièrement à la Voix de la Révolution congolaise l'émission dominicale *«Le coin des orchestres»*. Et, un dimanche, l'animateur de l'émission, Ghislain Joseph Gabio, a fait passer le SBB. Ces commentaires époustouflants sur les artistes et leurs chansons ont suffi pour me faire aimer l'orchestre, et ce, jusqu'à nos jours. Arrivé pour la première fois à Brazzaville, le 13 août 1974, hormis le Stade de la Révolution que je voulais découvrir en premier lieu, mon cœur piaffait d'impatience pour voir le bar Super Jazz. C'était un vendredi. Au hasard d'une promenade, j'ai découvert exposée, au bord de l'avenue de la Paix, en face de la poste, la pancarte publicitaire annonçant leur concert le samedi à 20 heures. Renseignements pris, je me suis aussitôt rendu au dit bar pour le découvrir dans la rue Makoko n°57. A première vue, je n'en ai pas cru mes yeux. Le physique que présentait le bar ne reflétait pas la grandeur publicitaire qu'on faisait de lui à la radio. Et pourtant, j'étais bel et bien au bar Super Jazz. C'est ce samedi-là que j'ai assisté, accroché au mur comme «nguembo» (admirateur non invité), à mon premier concert. Natif du district de Kimongo, j'ai abordé Auguste Fall, qui, désormais, me faisait entrer. Au fil des jours, je me suis familiarisé avec l'ensemble des musiciens, jusqu'à devenir installateur des instruments, aux côtés de Pascal Nganga et Durango. Voilà, brièvement, comment je suis devenu fan de ce mythique orchestre. J'ai pris part à plusieurs voyages de l'orchestre, notamment à Kinshasa, Pointe-Noire, Dolisie, et Ouesso.

L'auteur du livre

En rappel, le SBB est né des cendres de l'orchestre Tembo, le 27 avril 1968, au bar-dancing Faignond, rue Mbakas n°44, à Poto-poto. Je lance un appel aux amoureux de la musique et aux personnes de bonne volonté pour m'aider financièrement à publier ce livre.

Propos recueillis par Madocie Déogratias MONGO

****Toute personne qui désire avoir les chansons produites par le SBB sur clé USB peut téléphoner au 05 537 56 13***

NECROLOGIE

Jacques BAMONANA R.S.C. du Journal La Semaine Africaine, les enfants MALONGA et famille ont la profonde douleur d'informer les parents, les amis et toutes les connaissances, du décès de leur oncle et père Gabriel MALONGA ***«Désos»*** agent retraité de l'Imprimerie Saint Paul de Brazzaville. Il a été rappelé à Dieu le lundi 23 novembre 2020 à 11h 24mn au CHU de Brazzaville à la suite d'une longue maladie.

La veillée se tient à son domicile sis 14, rue Mampouya Mâ Moussosso Kinsoundi Brazzaville *(Arrêt manguier Grand séminaire)*. La date et le lieu des obsèques seront communiqués ultérieurement.

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE,
DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE

(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)

Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo «PRODIVA »

AMI N° 001/MPSIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020

Secteur : Agriculture
Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200006402
N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1.Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de prestations des services d'un consultant individuel en qualité de Coordonnateur Adjoint du projet PRODIVAC.

2.Les services prévus au titre de ce contrat comprennent notamment : Gérer et coordonner les activités d'identification, préparation et suivi des études nécessaires à la mise en œuvre du projet; Mener et superviser en collaboration avec les structures impliquées les activités du projet; Préparer, coordonner et participer aux missions de supervision du bailleur; Préparer les réunions du Comité national de pilotage et autres réunions nécessaires à la mise en œuvre des activités du projet; Promouvoir et assurer la mise en place des plateformes de collaboration et de dialogue entre les structures des ministères en charge de l'éducation; Contribuer à la préparation du Plan de travail et Budget annuel du projet. Contribuer à la préparation du Plan de Passation des Marchés. Participer aux négociations et la signature des contrats /marchés. Assurer la supervision de la mise en œuvre de tous les contrats.

3.La durée du contrat est de douze (12) mois renouvelable, après évaluation de la performance jugée acceptable. Le Consultant- Coordonnateur Adjoint travaillera à Brazzaville au siège de l'Unité de Coordination du PRODIVAC avec des missions ponctuelles à l'intérieur du pays ou à l'étranger.

4.L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée «l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle» invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies de diplômes autres certification de formation/stage).

5.Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CVs conformément au Cadre de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org.

6.Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+1).

7.Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 10 décembre 2020 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°001/MPIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020 : RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR ADJOINT DU PRODIVAC », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC
A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC
N°13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez
Brazzaville-Congo
Tél : (242) 04 464 31 31/ 06 612 76 84/
E-mails : prodivaccongo@gmail.com/pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 26 novembre 2020

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Benoît NGAYOU

REMORQUAGE
ET AIDE AU CONSTAT
GRATUITS

SAHAM ASSURANCE AUTO

En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins.
En cas de choc ou de panne, le constat, le remorquage et la voiture de remplacement sont gratuits. Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences.

ASSISTANCE
05 053 58 58

www.sahamassurance.cn

SAHAM Assurance
member of Sanlam group

LE FOOTBALL EN DEUIL

Maradona s'en est allé: adieu Diego!

L'inévitable est arrivé: l'Argentin Diego Armando Maradona, l'un des joueurs les plus charismatiques, les plus prolixes mais aussi les plus fantasques de l'histoire du football, a été foudroyé mercredi 25 novembre 2020 à son domicile de la périphérie de Buenos-Aires, par une attaque cardiaque, l'attaque cardiaque de trop! Lui qui miraculeusement survécu à une intervention chirurgicale complexe pour un hématome au crâne, en début novembre, a quitté ce monde alors qu'il était en voie de guérison.

Le célèbre numéro 10 (notamment à Boca Junior, au FC Barcelonne de 1982 à 1984, au SC Naples de 1984 à 1991, et avec la sélection d'Argentine), dont les dribbles et les frappes enrobées du gauche ont tenu la planète foot en haleine dans les années 1980, s'en est allé à soixante ans (né le 30 octobre 1960 à Lanaü), laissant des souvenirs impérissables et des traces indélébiles chez tous les mordus du ballon rond. Et comme il fallait s'y attendre, sa disparition a entrainé un déluge d'éloges et de tristesse chez lui en Argentine, où un deuil national de trois jours a été décrété, et partout ailleurs dans le monde. En Afrique

Maradona brandit la Coupe du monde 1986

Les archives ont été ressorties en cette douloureuse circonstance, et les images d'un Maradona étincelant au Mondial mexicain de 1986 ont tourné en boucle. Une compétition qu'il avait survolée sous nos petits yeux rivés devant le poste téléviseur. Qui ne se souvient du match des quarts de finale Argentine-Angleterre disputé le 22 juin 1986 ! Un match gravé dans l'histoire. Il fut l'auteur, ce jour-là, de la célèbre *«main de dieu»,* ainsi que du *«but du siècle»* (au terme d'un slalom génial, en passant en revue la moitié de l'équipe anglaise depuis le rond central). Une rencontre qui aura contribué à écrire la légende du ''Pibe de Oro'' (le gamin en or). Qui n'a pas hurlé de joie ou bondit de son fauteuil quand, après son doublé face à la Belgique en demi-finale, il amena l'Argentine au pinacle (finale) presque à lui tout seul. Diego était sur un nuage. Il avait à peine 25 ans.

Le côté sombre de Diego, c'est sa personnalité controversée, avec des excès en tous genres et multipliant des dérapages en dehors des terrains. Diego, c'était aussi le protégé de la mafia napolitaine, le cocaïnomane incurable (consommateur d'alcool et de drogue dure alors qu'il était encore au sommet de son art). Il faut avouer que Maradona ne fut pas un enfant de chœur ni un modèle de vertu, loin de là. Il a frôlé plus d'une fois la mort, notamment en 2004 après une crise cardiovasculaire, et en 2007 suite à une crise aigue d'hépatite. Il a survécu à toutes ces épreuves comme à tous ses déboires avec la justice italienne qui lui reprochait ses liens avérés ou fantasmés avec la mafia camorrienne. ''La Semaine Africaine'', votre journal, avait consacré des dizaines de colonnes à l'actualité tant joyeuse que tumultueuse du prodige argentin, avec des titres percutants, en versant parfois dans l'ironie. En voulez-vous? *''Conquérir Naples et mourir'', ''Diego, l'incorrigible!'', ''Diego, le braconnier de luxe'', ''Les dieux sont allemands, Diego au pays des pleurs!'', ''Maradona sanctionné pour dopage'', ''Diego, ange ou démon?''*, etc.

Diego célébrant un but en demi-finale de Coupe du monde 1986

Maradona restera, en définitive, comme l'un des plus grands joueurs de l'histoire du football. Peut-être le plus grand joueur après le roi Pelé, mais devant une belle brochette comprenant notamment Johan Cruyff (Pays-Bas), Michel Platini (France), Alfredo Di Stefano (Argentine), Franz Beckenbauer (Allemagne), Van Basten (Pays-Bas), Zidane (France). Et le duo formé par Lionel Messi (Argentine) et Cristiano Ronaldo (Portugal) quand ceux-ci auront achevé leur fabuleuse carrière. C'était ni plus ni moins un génie du ballon à l'inspiration insolente; un sacré orfèvre. Dors en paix, Diego!

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

COUPES AFRICAINES INTERCLUBS

Ça recommence

Le tour préliminaire des Coupes africaines des clubs pour la saison 2020-2021 débute ce week-end. Deux clubs congolais sont en lice: AS Otohô en Ligue des champions et Etoile du Congo en Coupe de la Confédération. Pour les matches aller.

Le match AS Otohô-Al Merreikh (Soudan) sera dirigé par un trio camerounais conduit par l'arbitre Antoine Max Depadoux Effa Essouma. Tandis qu'Etoile du Congo-FC Bravos (Angola) sera arbitré par les Congolais de la RD Congo. Tanguy Lopembe embouchera le sifflet.

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE

(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)

Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo «PRODIVAC»

AMI N° 004/MPSIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020

Secteur : Agriculture
Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200006402
N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1.Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo «PRODIVAC», et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat : «Recrutement d'un Expert (e) en développement du secteur privé et entreprenariat».

2.Les services prévus au titre de ce contrat comprennent notamment : (i) Organiser de larges consultations en vue de déterminer un certain nombre d'organisations de soutien aux entreprises (OSE) et de secteurs économiques sur lesquels le Projet devrait concentrer ses actions; (ii) Fournir des orientations pour faciliter et renforcer la compétitivité du secteur privé congolais en collaboration avec les organisations de soutien aux entreprises (OSE) et les petites et moyennes entreprises ; (iii) Apporter un soutien au secteur privé par le biais d'initiatives visant à identifier les mesures nécessaire à l'amélioration du cadre réglementaire et la promotion du commerce et des investissements ; (iv) Préparer l'assistance aux entreprises, groupements agricoles et ONG concernés par le projet afin de les aider à surmonter de difficultés liées aux obstacles techniques du commerce, l'accès au financement, l'intelligence du marché, le transport, l'accès et la pénétration des marchés y compris le développement des produits; (v) Organiser des formations pertinentes pour les PME, PMI, Groupements coopératifs, Organisations et les OSE afin de les aider à bien gérer leurs structures respectives; (vi) Coordonner la participation du secteur privé aux missions commerciales et d'investissement ; (vii) Contribuer à la préparation du Plan Travail et Budget Annuel (PTBA) du projet ; (viii) Gérer le système d'aide directe de subvention pour les PME, PMI, Groupements coopératifs, ONG et OSE, (ix) Gérer le système d'aide directe de subvention pour les PME, PMI, Groupements coopératifs, ONG et OSE.

3.La durée du contrat est de douze (12) mois à temps plein Le (a) candidat (e) retenu (e) sera invité (e) à signer un contrat d'une année renouvelable après une évaluation de ses performances jugées satisfaisantes. L'Expert (e) en développement du secteur privé et entreprenariat travaillera à Brazzaville au siège de l'Unité de Coordination du PRODIVAC avec des missions en milieu rural.

4.L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des contrats analogues).

5.Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CVs conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org.

6.Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+1).

7.Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 10 décembre 2020 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°004/MPIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020 : RECRUTEMENT D'UN EXPERT (E) EN DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE ET ENTREPRENARIAT», ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC
A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC
N°13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez
Brazzaville-Congo
Tél : (242) 04 464 31 31/ 06 612 76 84/
E-mails :
prodivaccongo@gmail.com/pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 26 novembre 2020

Le Coordonnateur du PRODIVAC
Benoît NGAYOU

Communiqué de Presse

Eni classé en tête du Corporate Human Rights Benchmark

Pointe-Noire (République du Congo), 25 Novembre 2020 – Eni a été classée première, ex aequo sur les 199 entreprises évaluées par le Corporate Human Rights Benchmark (CHRB); une confirmation de son leadership dans la conception d'une approche efficace des droits de l'homme.

CHRB est une référence internationalement reconnue qui évalue les performances des entreprises en matière de droits de l'homme. Chaque année, elle compare les plus grandes entreprises du monde dans les secteurs des industries extractives, des produits agricoles, de l'habillement, des technologies de l'information et de la communication (TIC), en tenant compte de leurs politiques, leur structure de gouvernance et leurs processus de travail pour évaluer leur approche des droits de l'homme, ainsi que leur manière de répondre aux allégations des manquements aux droits de l'homme.

Les travaux réalisés au cours de l'année écoulée ont permis à Eni d'améliorer encore ses performances. En particulier en ce qui concerne la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme et le processus de suivi et d'évaluation adoptés par Eni afin d'évaluer l'efficacité des actions menées pour identifier les risques et faire face aux impacts potentiels sur les droits de l'homme, saluant sa volonté d'améliorer constamment son approche, et l'accessibilité de ces informations.

«Ce résultat confirme notre engagement en faveur du respect des droits de l'homme, qui est essentiel dans notre chemin vers une transition juste qui permette l'accès à l'énergie pour tous, tout en protégeant l'environnement et en réduisant les écarts entre les pays», a déclaré Claudio DESCALZI, Président Directeur Général de Eni.

Eni a pris des mesures importantes pour diffuser et renforcer la culture du respect des droits de l'homme dans toutes ses activités, dans le cadre d'un processus qui a débuté fin 2016 avec un atelier qui était consacré à ses dirigeants et présidé par le PDG. Des représentants de la société civile, des universités et de l'IPIECA, l'association de l'industrie pour la durabilité, ont pris part à cet atelier en tant qu'orateurs. A cette occasion, Eni a lancé un plan d'action pluriannuel et un programme de formation en e-learning, qui a jusqu'ici impliqué une part importante des salariés. En 2019, et pour un total de 25845 heures, plus de 19000 employés ont été formés aux droits de l'homme.

En 2020, la société a également renforcé ses procédures internes en mettant en place un processus structuré de due diligence et en adoptant un code éthique renouvelé et un code de conduite des fournisseurs, qui définissent les exigences minimales que tous ses fournisseurs sont tenus de respecter.

En outre, en ce qui concerne la gestion des risques pour les droits de l'homme liés aux activités de sécurité, Eni a été admise en mai 2020 comme *«entreprise participante engagée»* à l'Initiative des principes volontaires, initiative multipartite composée de gouvernements, d'ONG internationales clés et d'entreprises, qui promeut la mise en œuvre des Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme. En juin 2020, Eni a publié pour la deuxième année *«Eni for Human Rights»,* le rapport de l'entreprise qui fournit des informations transparentes et concrètes sur son engagement en faveur du respect des droits de l'homme. L'engagement de l'entreprise en faveur des droits humains s'inscrit dans la nouvelle mission de Eni, qui s'inspire des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Contacts de l'entreprise :
Communication Externe de Eni Congo
Tel.: 05-628-72-04/05-800-61-10
Email : Communication.Externe.enicongo@eni.com